

# Commune de Servion

Municipalité

**Préavis n° 01-2025**

**2<sup>ème</sup> partie**

**Rapport de gestion  
de l'année 2024**

Servion, le 19 mai 2025

# Préambule

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion de l'année 2024.

Notre district Lavaux-Oron comporte toujours 16 communes. Le chef-lieu en est Bourg-en-Lavaux.

<i>Population résidente permanente au 31 décembre 2024,</i>		<i>suisse</i>	<i>étrangère</i>	<i>totale</i>
<b>Vaud</b>		<b>564 520</b>	<b>291 229</b>	<b>855 749</b>
<b>Lavaux-Oron</b>		<b>48 384</b>	<b>17 345</b>	<b>65 729</b>
5581	Belmont-sur-Lausanne	2 922	1 000	3 922
5613	Bourg-en-Lavaux	4 294	1 171	5 465
5601	Chexbres	1 710	553	2 263
5604	Forel (Lavaux)	1 674	414	2 088
5806	Jorat-Mézières	2 665	524	3 189
5606	Lutry	7 850	2 900	10 750
5790	Maracon	505	64	569
5792	Montpreveyres	496	157	653
5805	Oron	4 849	1 496	6 345
5588	Paudex	998	514	1 512
5607	Puidoux	2 046	930	2 976
5590	Pully	13 162	6 383	19 545
5609	Rivaz	288	41	329
5610	St-Saphorin (Lavaux)	318	71	389
5611	Savigny	2 759	747	3 506
5799	Servion	1 848	380	2 228

En 2024, la Municipalité a siégé à 44 reprises et elle a soumis 14 préavis à l'approbation du Conseil communal.

Comme à l'accoutumée, les membres de la Municipalité ont, durant toute l'année 2024, représenté la commune de Servion dans le cadre de diverses séances de travail ou lors de manifestations qui ont eu lieu dans le District et en dehors de celui-ci. Cette démarche reflète une volonté de participer activement dans les affaires régionales et de pouvoir faire entendre la position de notre commune. C'est également une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales.

La Municipalité a décidé d'étoffer son staff administratif, soumis à une charge de travail de plus en plus importante.

Pour ce faire, elle a eu le plaisir d'accueillir Madame Sandrine Dellanoce depuis le 1<sup>er</sup> mars de cette année en tant que collaboratrice administrative au Greffe municipal.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Madame Dellanoce et plein succès dans ses nouvelles tâches.

Fin avril de la même année et d'entente cordiale, Madame Eléonore Grandjean Marie a quitté ses fonctions de responsable du bureau technique communal, poste qu'elle occupait depuis mars 2020 (arrivée en janvier 2018, en tant que collaboratrice administrative).

Ce départ a provoqué une importante réflexion puis une décision au sein de la Municipalité, à savoir d'aménager le bureau de la Bourse à Servion, afin qu'il puisse accueillir une nouvelle personne (Bureau Technique).

De ce fait, l'ensemble du personnel administratif communal partagerait les mêmes locaux, soit ceux situés au chemin du Clos-Joli 2 à Servion.

C'est le 1<sup>er</sup> octobre 2024 que Madame Corinne Charbonnet a rejoint le « team » à Servion, en tant que collaboratrice administrative du Bureau Technique, avec un taux de travail fixé à 50 %. Nous profitons également de l'occasion pour lui souhaiter une cordiale bienvenue au sein de l'administration communale.

Les dossiers en cours et ceux arrivés entre fin avril et début octobre, ont été traités par Madame Anita Vuagniaux, du bureau NPPR ingénieurs géomètres SA. La Municipalité entretient d'excellents rapports avec ce bureau et de vifs remerciements sont apportés à M. Joachim Nicod, responsable du bureau de Moudon pour la collaboration.

Notre Bourse a également effectué une petite « mue » puisque Madame Patricia Dutoit (boursière à la fois de la commune de Jorat-Mézières et de la nôtre) a quitté la commune voisine pour se consacrer exclusivement pour Servion. Un important changement d'un programme informatique, MCH 2 pour les initiés, imposé par le canton et avec une forte charge de travail supplémentaire, en est la cause.

Mme Dutoit passe ainsi et dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024, à un taux de travail de 40 à 70 %.

D'autre part, c'est dans sa séance du 19 août 2024 que la Municipalité a pris officiellement connaissance de la démission pour le 31 décembre de Monsieur Olivier Auberson.

En effet, un prochain déménagement dans un canton voisin, oblige M. Auberson à prendre cette décision et c'est avec regret qu'elle a dû être acceptée et validée par la Municipalité.

Cette dernière, tout comme l'ensemble du Conseil communal, remercie M. Olivier Auberson pour l'excellence du travail qu'il a accompli depuis son entrée en fonction, le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le personnel de la voirie n'a quant à lui pas eu de changement ni de modifications diverses pendant cette année.

# Table des matières

Préambule .....	2
1 Administration générale .....	6
1.1 Autorités - Administration générale .....	6
1.2 Personnel communal .....	7
1.3 Conseil communal .....	8
1.4 Intérêts généraux .....	9
1.5 Elections et votations .....	11
1.6 Référendums - initiatives - attestation de la qualité des électeurs .....	12
1.7 Naturalisations .....	12
1.8 Visite préfectorale .....	12
1.9 Nouveau règlement communal adopté en 2024 .....	13
1.10 Archives communales .....	13
1.11 Informations à la population « tout-ménage » - site communal - iNotis .....	13
1.12 Transports .....	13
2 Finances communales .....	15
3 Domaines et bâtiments .....	16
3.1 Forêts .....	16
3.2 Arbres remarquables .....	17
3.3 Patrimoine arboré .....	18
3.4 Etat général des plans d'eau .....	18
3.5 Entretien général des bâtiments communaux .....	19
4 Travaux publics - Urbanisme .....	21
4.1 Routes et trottoirs .....	21
4.2 Eclairage public .....	23
4.3 Service hivernal .....	24
4.4 Matériel de voirie - parc des machines .....	25
4.5 Parcs et promenades - cimetière .....	26
4.6 Ordures ménagères et déchets .....	27
4.7 STEP - STAP et réseau des canalisations EC - EU .....	28
4.8 Bureau technique communal .....	30
5 Formation - Jeunesse .....	30
5.1 Autorités scolaires .....	30
5.2 Répartition des élèves pour notre commune - répartition des coûts .....	33
5.3 Société de Jeunesse et jeunes citoyens .....	34
5.4 Cultes et paroisses .....	35
6 Police .....	35

6.1	Sécurité publique - sécurité routière .....	35
6.2	Service de la population.....	36
6.3	Service de défense contre l'incendie (SDIS).....	38
6.4	Protection civile - ORPC Lavaux-Oron .....	39
7	Affaires sociales .....	45
7.1	Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron-Lavaux (ARAS).....	45
7.2	Accueil Petite Enfance Région d'Oron .....	48
8	Services industriels .....	51
8.1	Service des eaux - AIESFE (rapport de gestion 2024).....	51
8.2	Service des eaux - AIEJ (rapport de gestion 2024).....	53
8.3	Téléréseau communal.....	54
8.4	Service du gaz.....	54
9	Informatique et cybersécurité .....	55
10	Pénurie Energétique .....	55
11	Biodiversité, Energie et Climat.....	56
	Conclusion .....	57

# 1 Administration générale

## 1.1 Autorités - Administration générale

Pour l'année 2024, la répartition des dicastères se présente comme suit :

<b>Législature 2021-2026</b> janvier à décembre 2024		
<b>Dicastères</b>	<b>Responsables</b>	<b>Remplaçants</b>
<b>Admin. générale - Finances - RH Affaires juridiques - Défense incendie Police - Aménagement territoire</b>	<b>Jérôme Oberson</b> <i>Syndic</i>	<b>Monique Ries</b> <i>Vice-Syndic</i>
<b>Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie</b>	<b>Monique Ries</b> <i>Vice-Syndic</i>	<b>Yves Devaud</b>
<b>Instruction publique Affaires sociales Routes - Eclairage public</b>	<b>Yves Boand</b>	<b>Olivier Auberson</b>
<b>STEP et collecteurs Protection civile - Service des eaux Téléréseau - Energie et Durabilité</b>	<b>Olivier Auberson</b>	<b>Yves Boand</b>
<b>Service de la Mobilité Police des constructions Forêts</b>	<b>Yves Devaud</b>	<b>Jérôme Oberson</b> <i>Syndic</i>



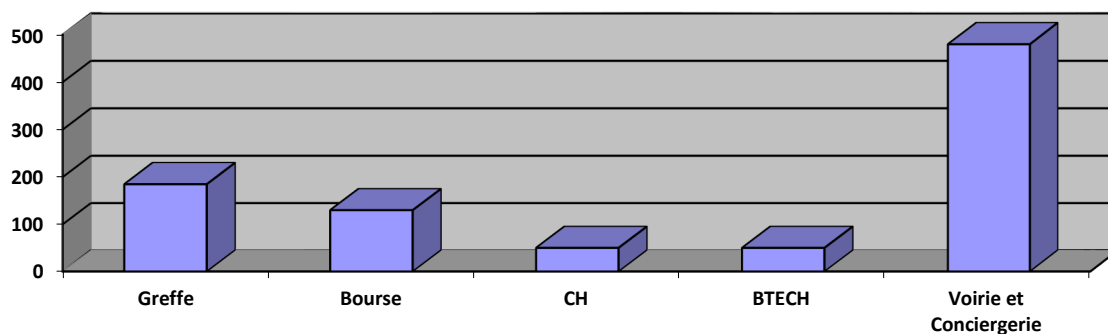
## 1.2 Personnel communal

L'effectif de notre personnel est composé de la manière suivante :

Effectif du personnel communal au 31.12.2024			
Services	Noms	Fonctions	Taux en %
Administration	Christophe Chaillet	Secrétaire municipal	100%
	Laure Oberson	Adjointe	55%
	Sandrine Dellanoce	Collaboratrice administrative	30%
Bourse	Patricia Dutoit	Boursière	70%
	Céline Matthey Montelone	Collaboratrice	60%
Service de la population	Anne-May Dufey	Préposée	50%
Bureau technique	Corinne Charbonnet	Collaboratrice administrative	50%
Voirie et Conciergerie	Carlos Alves	Responsable des bâtiments et des déchetteries	100%
	Raphaël Chapuis	Responsable de l'assainissement Surveillant STEP	100%
	Jérôme Padrun	Responsable espaces verts	100%
	Fabrice Ramoni	Responsable réseau routier	100%
	Cécilia Ferreira	Concierge et employée de voirie	80%

### *Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre 2024 :*

- 1.85 EPT pour administration générale
- 1.30 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 0.50 EPT pour le bureau technique (Btech)
- 4.80 EPT pour les services de voirie et conciergerie



## Formation du personnel

Le développement du personnel et la formation continue au fur et à mesure des années, étant des éléments indispensables au bon fonctionnement des différents services communaux.

La Municipalité y a toujours apporté une attention particulière et tous les services ont suivis des cours en 2024.



### 1.3 Conseil communal

Lors des quatre séances du Conseil communal de 2024, la Municipalité a présenté quatorze préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01-2024** : Octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter CHF 530'000.- en vue de financer :
  - le réaménagement du carrefour entre le chemin de la Scierie et la route de Les Cullayes ;
  - la prolongation du trottoir le long du chemin de la Scierie jusqu'au carrefour et l'aménagement d'une aide à la traversée ;
  - la construction d'un trottoir le long de la route de Les Cullayes, depuis la route Cantonale 636-B-P jusqu'au chemin du Zoo ;
  - la mise en place d'un nouvel éclairage public au niveau du carrefour.
- **Préavis n° 02-2024** : Octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter CHF 240'000.- en vue de financer :
  - le remplacement de la canalisation d'évacuation des eaux claires dans le secteur Es Veroty à Les Cullayes.
- **Préavis n° 03-2024** : Octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter CHF 225'000.- en vue de financer :
  - le remplacement des portes-fenêtres, fenêtres et velux des bâtiments communaux de la boulangerie, de l'ancienne poste (chemin du Centre 4 et 6) ainsi que celui de la Retraite (chemin du Moléson 41) à Servion
- **Préavis n° 04-2024** : Comptes et rapport de gestion de l'année 2023.
- **Préavis n° 05-2024** : Octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour :
  - la construction d'un cheminement piétonnier en sortie de village, le long de la route de Mollie-Margot et le chemin des 3 Communes à Les Cullayes.
- **Préavis n° 06-2024** : Octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour :

La lutte contre les eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées par :

  - le remplacement de chambres doubles, en créant deux chambres séparées, dans les secteurs des Planches, en Ruty et Praz la Vellaz à Servion.
  - Le chemisage du collecteur principal entre le chemin du Moléson et la STEP de Servion.
- **Préavis n° 07-2024** : Octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour :

La lutte contre les inondations à la STEP de Servion, par :

  - la mise en place d'un collecteur d'eaux claires et de caniveaux.

- **Préavis n° 08-2024** : Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 138'000.- en vue de financer :
  - les frais d'étude de la réfection du chemin du Clos-Joli et de la route du Vieux-Collège (RC 630-IL-S en traversée de localité).
- **Préavis n° 09-2024** : Demande d'un crédit d'investissement de CHF 68'000.- ttc pour l'acquisition d'un deuxième véhicule électrique pour la voirie - Les Cullayes.
- **Préavis n° 10-2024** : Abrogation d'un règlement communal obsolète (télé-réseau).
- **Préavis n° 11-2024** : La rémunération de la Municipalité pour la législature 2021-2026 (précisions et modifications).
- **Préavis n° 12-2024** : L'indemnité du Secrétaire du Conseil communal pour la législature 2021-2026.
- **Préavis n° 13-2024** : Budget 2025.
- **Préavis n° 14-2024** : Octroi d'un crédit d'études de CHF 100'000.- ttc en vue de financer :
  - les études d'assainissement énergétique, assainissement de l'enveloppe extérieure et intérieure, projet de revalorisation patrimoniale de la Chapelle Saint-Maurice - Chapelle des Enfants.

Comme de coutume, ces préavis ont fait l'objet de rapports circonstanciés par les commissions compétentes et ont tous été acceptés par le Conseil communal.

#### 1.4 Intérêts généraux

##### ***Fêtes et manifestations villageoises***

Durant l'année 2024, différentes manifestations ont été mises sur pied, il s'agit de :

« **Faites du jardin** » le **samedi 25 mai** a été organisée par l'association des Jardinables, avec à nouveau une magnifique journée d'échanges où les visiteurs ont pu trouver des stands, de la musique, à boire, à manger et repartir avec de riches idées pour embellir jardins et potagers. Pour rappel, cette association est ouverte à toutes et tous et des informations complémentaires peuvent être obtenues via le site : [www.jardinables.ch](http://www.jardinables.ch).

**La Fête nationale, le jeudi 1<sup>er</sup> août** s'est déroulée sur le site des rencontres des jeunes RMC (Ropraz – Montpreveyres-Mézières et Les Cullayes) et a été organisée par les Communes de Montpreveyres, Jorat-Mézières et Servion.

La Fête s'est tenue en bordure de la route Cantonale Servion-Mézières, à côté de Blanc Transports.

De nombreuses animations ont été prévues avec des balades pédestres et à vélo, un tournoi de pétanque, des Cross (juniors et adultes) et une course Nordic Walking.

La fin de journée et la soirée ont été agrémentées par le traditionnel verre de l'amitié offert par les Communes ainsi que les saucisses



grillées, puis la remise des prix des activités sportives, la partie officielle, comprenant discours et l'Hymne national et pour terminer la soirée, un concert donné par l'excellent groupe des « Sales Gosses ».

Le tout, à la tombée de la nuit avec un cortège aux flambeaux pour les petits et les grands, un feu patriotique et le tir d'un magnifique feu d'artifice.

La journée et la soirée furent très appréciés de toutes et tous.



### **Journées des Seniors ;**

Année sans « sortie » pour nos Seniors mais dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Zoo de Servion, ils ont été invités à partager un repas, sous cantine, avec discours, animation et magie. Un excellent moment de convivialité où quasiment 130 personnes étaient présentes.



Comme « l'occasion fait le larron », c'est une centaine de personnes de notre Commune qui se sont retrouvées le jeudi 11 juillet dans le cadre des « Rencontres 2024 » de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnarde (FVJC), organisées par les Jeunesses de Mézières, Ropraz et Montpreveyres-Les Cullayes. Les aînés de ces communes étaient également invités.

Riches retrouvailles, de beaux échanges et une ambiance fort sympathique ont agrémenté cette journée.

### **Heureux anniversaire aux jubilaires qui ont fêté leur 90<sup>ème</sup> anniversaire**

En 2024, une nonagénaire a pu recevoir une délégation municipale venue apporter les vœux des autorités, accompagnés d'une attention destinée à marquer cet événement important.

## Fenêtres de l'Avent - Marché de Noël

Les fenêtres ont à nouveau rencontré un vif succès puisque, 10 soirées ont pu être organisées courant décembre.

D'autre part, s'est tenu, le samedi 14 décembre, le traditionnel marché de Noël, la vente des sapins et pour les petits et grands, la visite tant attendue du Père Noël, accompagné de ses ânes, ses elfes et une petite attention pour les enfants.

Des remerciements sont adressés aux personnes qui ont œuvré à l'organisation de cette belle journée.



### 1.5 Elections et votations

Les premières votations de l'année, se sont déroulées le dimanche 3 mars avec comme objets fédéraux ; 1) initiative populaire du 28 mai 2021 « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13<sup>ème</sup> rente AVS) » et 2) Initiative populaire du 16 juillet 2021 « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiatives sur les rentes) ».

Résultats des votes : 58.30% de oui pour l'objet 1) et 74.80% de non pour l'objet 2).

Les électeurs se sont ensuite rendus aux urnes le dimanche 9 juin avec comme objets fédéraux ; 1) Initiative populaire « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) ». 2) Initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) ». 3) Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique ». 4) Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité).

Résultats des votes : 55.40% de non pour l'objet 1) / 62.80% de non pour l'objet 2) / 73.70% de non pour l'objet 3) et 68.70% de oui pour l'objet 4).

Le dimanche 22 septembre se tenait les troisièmes votations de l'année avec comme objets fédéraux : 1) Initiative populaire du 8 septembre 2020 « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) ». 2) Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (SPP) / Réforme de la prévoyance professionnelle).

Résultats des votes : 63.00% pour le 1) et 67.10% pour le 2) de non.

Le quatrième dimanche de l'année réservé pour les votations était le dimanche 24 novembre avec comme objets fédéraux ; 1) Arrêté fédéral 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales. 2) Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location). 3) Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre). 4) Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations).

Résultats des votes : objets 1, 2 et 3 - contre à 52.70% - 51.60% et 53.80% et du oui, pour l'objet 4 avec 53.30%.

C'est également cette date qui avait été retenue pour l'élection complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) en remplacement de M. Olivier Auberson (voir page 3).

Trois personnes se sont inscrites pour ce 1<sup>er</sup> tour, à savoir Mme Stéphane Braillard de Les Cullayes, M. François-Xavier Henry et M. Témerson Donizete Montagner de Servion.

Les suffrages obtenus, dans l'ordre ont été de 300 - 307 et 66. 6 voix éparses ont été obtenues. Ballotage général et tout le monde se retrouvera le dimanche 15 décembre pour un 2<sup>ème</sup> tour. M. Montagner ne s'étant pas représenté, deux candidats étaient en liste ce dimanche et M. François-Xavier avec 325 suffrages (55.56%) est élu à la Municipalité avec une entrée en fonction prévue dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 (Mme Braillard a obtenu 257 suffrages 43.93%).

Nous profitons de ce rapport pour remercier le Bureau du Conseil pour l'excellence de son travail.

## **1.6 Référendums - initiatives - attestation de la qualité des électeurs**

Les communes ont pour mission d'attester la qualité d'électrice/électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. A Servion, cette tâche incombe au service de la population.

En 2024, sur 344 signatures à identifier et à attester, seules 275 répondaient aux exigences et aux critères requis. Les signatures non prises en compte concernaient essentiellement des doublons ou des signatures de personnes qui n'avaient pas le droit de vote dans notre commune (personnes mineures ou de nationalité étrangère notamment).

## **1.7 Naturalisations**

L'enregistrement des demandes se fait auprès du Canton qui transmet ensuite les dossiers aux communes pour la suite de la procédure. Ces dernières reçoivent les candidat.e.s pour l'établissement du rapport technique, le test des connaissances (s'il est requis) et une audition par la Municipalité qui statue sur l'octroi ou le refus de la bourgeoisie de la commune.

En 2024, la Municipalité a été traité 6 demandes qui ont toutes reçu un préavis favorable de la Municipalité.

Le Service communal de la population a quant à lui reçu 5 avis de naturalisation facilitée par mariage.

## **1.8 Visite préfectorale**

Une fois par année, la Préfecture « visite » les communes du District et procède à un contrôle de sa gestion ainsi que des différents registres tenus. Il s'agit d'un jour important tant pour la Municipalité que pour le personnel communal ainsi que le Bureau du Conseil, puisque leur travail est évalué par un représentant du Conseil d'Etat vaudois.

Monsieur Daniel Flotron, Préfet, est venu à Servion le mercredi 30 octobre 2024 (pour sa dernière visite vu qu'il prendra sa retraite fin juin 2025). Il a été reçu par la Municipalité, la Présidente et la nouvelle secrétaire du Conseil communal ainsi que par les différents.es chefs.fes des services administratifs.

Nous avons plaisir à relever que la gestion de notre commune a rencontré sa totale approbation et la Municipalité en profite ici pour remercier l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et la qualité du travail fourni.

## 1.9 Nouveau règlement communal adopté en 2024

Aucun règlement n'a été adopté ou mis en vigueur en 2024.

## 1.10 Archives communales

Rien de spécial n'est à signaler concernant les archives communales en 2024.

## 1.11 Informations à la population « tout-ménage » - site communal - iNotis

Treize missives ont été adressées aux habitants des deux villages. Elles sont à chaque fois insérées sur le site communal [www.servion.ch](http://www.servion.ch) que nous vous invitons à consulter régulièrement.

La brochure contenant des informations pratiques, intitulée « *Info Servion* », est remise à chaque nouvel.e arrivant.e. Elle est régulièrement mise à jour, consultable sur le site communal et une version papier est à disposition au greffe municipal.

C'est courant août que la Municipalité a étoffé encore ses moyens de communication avec l'acquisition d'une nouvelle application ; iNotis.

Ce nouveau moyen permet de communiquer plus rapidement et d'atteindre quasiment tout le monde, via son téléphone portable. Plus de 530 personnes ont téléchargé cette application et sont abonnées.



Courant décembre, les visiteurs du site communal ont eu l'agréable surprise de découvrir « un nouveau site » présentant notre commune où toutes les informations d'usage sont disponibles. La Municipalité vous invite fortement à le découvrir : [www.servion.ch](http://www.servion.ch).

## 1.12 Transports

### *Service de la Mobilité*



Nous vous remettons quelques informations concernant les transports publics qui traversent nos villages (tiré du rapport donné par CarPostal). Pour plus d'information : [www.postauto.ch/fr](http://www.postauto.ch/fr).

### 10.360 :

Une sécurisation ainsi qu'un nouvel arrêt pour cette ligne ont été aménagés afin de ne plus avoir de passage de bus postaux derrière les voitures parkées au Tropiquarium.

Un accord a été trouvé avec car Postal afin de déplacer cet arrêt vers le rond-point. Un éclairage ainsi qu'un signal de présence seront installés courant 2025.



# Fréquentation et ponctualité - Lignes du jorat et Servion

Année 2024

## Fréquentation - Voyageurs annuels par ligne

Servion		2023	2024	2023/2024	
No ligne	Intitulé de la ligne	Voyageurs 2023	Voyageurs 2024	Ecart voyageurs 2023/2024	Evolution voyageurs 2023/2024
10.360	Mézières - Servion - Savigny - Lausanne-Sallaz	451'810	489'354	37'544	8.3%
10.365	Moudon - Lausanne-Sallaz	416'726	470'535	53'809	12.9%
10.385	Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue	170'545	184'828	14'283	8.4%
<b>TOTAL</b>		<b>1'039'081</b>	<b>1'144'717</b>	<b>105'636</b>	<b>9.2%</b>

Jorat + Servion		2023	2024	2023/2024	
No ligne	Intitulé de la ligne	Voyageurs 2023	Voyageurs 2024	Ecart voyageurs 2023/2024	Evolution voyageurs 2023/2024
10.360	Mézières - Servion - Savigny - Lausanne-Sallaz	451'810	489'354	37'544	8.3%
10.361	Moudon - Epalinges (direct)	-	76'244	76'244	-
10.362	Moudon - Epalinges	643'380	693'403	50'023	7.8%
10.365	Moudon - Lausanne-Sallaz	416'726	470'535	53'809	12.9%
10.366	Montpreveyres - Ropraz - Mézières - Syens	61'092	62'936	1'844	3.0%
10.385	Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue	170'545	184'828	14'283	8.4%
<b>TOTAL</b>	<i>(y compris 10.361)</i>	<b>1'743'553</b>	<b>1'977'300</b>	<b>233'747</b>	<b>11.8%</b>

Nombre moyen de montées par jour - 2024			
	Lu-Ve (école)	Samedi	Dimanche
Lignes	Montées	Montées	Montées
10.360	1836	693	468
10.361	323	-	-
10.362	2236	1739	1145
10.365	1763	760	442
10.366	312	15	14
10.385	755	139	90
Total	7225	3346	2159

Nombre moyen de montées par jour - 2023			
	Lu-Ve (école)	Samedi	Dimanche
Lignes	Montées	Montées	Montées
10.360	1729	645	413
10.361	-	-	-
10.362	2189	1496	1000
10.365	1587	699	399
10.366	313	15	12
10.385	722	131	96
Total	6540	2986	1920

### Fréquentation

Montées/descentes

moyennes/jour

## Ponctualité aux terminus et arrêts déterminants

### PONCTUALITE 2023 VS 2024

10.360	2024	2023
<b>Ponctualité globale</b>	<b>92.49</b>	<b>83.88</b>
<b>Epalinges, Croisettes (2'837)</b>	<b>94.36</b>	<b>94.13</b>
Montpreveyres, village (4'858)		76.22
Mézières VD, village (17'671)		90.61
<b>Mézières VD, station (11'812)</b>	<b>93.32</b>	<b>93.33</b>
Savigny, centre (12'859)		64.91
<b>Lausanne Sallaz (8,250)</b>	<b>90.65</b>	<b>90.82</b>

10.362	2024	2023
<b>Ponctualité globale</b>	<b>93.29</b>	<b>84.61</b>
<b>Moudon, gare (12'715)</b>	<b>97.48</b>	<b>97.41</b>
<b>Mézières VD, station (25'757)</b>	<b>90.17</b>	<b>88.08</b>
Mézières, village (20'153)		82.21
Montpreveyres, village (20'161)		71.27
<b>Epalinges, Croisettes (13'064)</b>	<b>95.35</b>	<b>94.73</b>

10.365	2024	2023
<b>Ponctualité globale</b>	<b>90.13</b>	<b>85.7</b>
<b>Lausanne, La Sallaz (8'684)</b>	<b>90.53</b>	<b>97.73</b>
<b>Mézières VD, station (12'717)</b>	<b>87.82</b>	<b>79.99</b>
Mézières, village (9'971)		86.11
<b>Moudon, gare (4,183)</b>	<b>96.29</b>	<b>96.25</b>

10.366	2024	2023
<b>Ponctualité globale</b>	<b>92.32</b>	<b>92.26</b>
<b>Montpreveyres, village (2'889)</b>	<b>98.17</b>	<b>98.38</b>
<b>Mézières VD, station (5'583)</b>	<b>88.90</b>	<b>87.88</b>
<b>Syens, Clos du Château (2'266)</b>	<b>91.12</b>	<b>92.56</b>
<b>Moudon, gare (570)</b>	<b>96.93</b>	<b>99.05</b>
<b>Syens, Champs-du-Chêne (504)</b>	<b>96.89</b>	<b>96.95</b>

10.385	2024	2023
<b>Ponctualité globale</b>	<b>85.56</b>	<b>82.1</b>

# Qualité

### REACTIONS CLIENTS 2023 vs 2024

Réactions clients au 31.12.2023			
	Nb de réactions	Dont critiques	Voy/critique
<b>10.360</b>	34	31	14'352
<b>10.362</b>	43	40	16'040
<b>10.365</b>	48	45	9'153
<b>10.366</b>	4	4	12'814

Réactions clients au 31.12.2024			
	Nb de réactions	Dont critiques	Voy/critique
<b>10.360</b>	38	36	13'057
<b>10.362</b>	82	72	9'328
<b>10.365</b>	51	46	9'895
<b>10.366</b>	4	4	13'821

### 10.385 :

Le 15 décembre 2024, suite à l'entrée en vigueur du nouvel horaire des CFF, la desserte de la commune de Servion a été modifiée afin de permettre les correspondances à Palézieux de/vers Berne. En effet, le temps de trajet de cette ligne devait être réduit de 5 minutes.

Pour ce faire, l'arrêt « Servion, Grande Rouge » sera desservi uniquement en direction de « Zoo-Tropiquarium » et celui situé au chemin du Centre, via le chemin du Moléson, supprimé.

Pour plus d'information : [www.carpostal.ch/changement-horaire/vaud](http://www.carpostal.ch/changement-horaire/vaud)

## 2 Finances communales

Tous les rapports qui se réfèrent aux finances communales font partie intégrante du préavis n° 01-2025 - rapport de gestion 1<sup>ère</sup> partie.

### 3 Domaines et bâtiments

#### 3.1 Forêts

Les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable de 108 hectares.

Depuis janvier 2018, la gestion des forêts communales est confiée, sous contrat de « *bail à ferme pour biens-fonds forestiers* » au Groupement forestier Broye-Jorat.

#### ***Nos forêts en 2024, rapport de M. Didier Gétaz, Garde forestier pour Servion***

Les effets de l'évolution climatique se sont à nouveau fait sentir en 2024, après un hiver et un début de printemps humide les coups de chaud printaniers et estivaux ont fait exploser la végétation. Ces conditions chaudes et humides ont malheureusement également été favorable aux bostryches et plus particulièrement au typographe. Si le rapport de « Forêts Suisse » mentionne une baisse des foyers de bostryches en 2024 dans certaines régions, cela n'a pas été le cas dans les forêts de Servion et des Cullayes. Le volume de coupes forcées dues aux foyers de bostryches s'est élevé à 785 m<sup>3</sup> soit plus du double du volume de 2023 et environ les  $\frac{3}{4}$  de la possibilité de coupe de résineux.



Le martelage dans les forêts communales a eu lieu le 31 mai 2024. Sur une possibilité de coupe annuelle de 900 m<sup>3</sup> de résineux et de 250 m<sup>3</sup> de feuillus, nous avons martelé 659 sylves de résineux et 47 sylves de feuillus. Comme en 2023 le volume martelé est dessous de la possibilité, cependant au vu de l'évolution climatique et des foyers de bostryches il vaut mieux faire preuve d'un peu de retenue sur les martelages.

Concernant les soins aux jeunes peuplements, soins culturaux et soins aux plantations, ce sont environ 5.8 ha qui ont été traités en 2024, répartis comme suit, 3.8 ha de soins culturaux réalisés par des soins modérés et 2 ha de soins aux plantations réalisés par des travaux de fauchage.

En 2024 nous avons replanté la surface à l'entrée du bois de Villars-Montet, cette plantation était initialement prévue en 2023 elle a dû être repoussée en 2024 à cause des conditions météo défavorable à l'automne 2023. Les prochaines plantations sur la commune de Servion sont prévues pour l'automne 2025 ou le début de l'hiver 2026, elles seront réalisées après la fin de la coupe de réalisation du Tropicarium. Nous pourrions effectuer ces plantations avec les écoles de Servion en cas d'intérêt de leur part.

Le territoire communal de Servion et des Cullayes comprenant de nombreuses vieilles futaies plus sensibles à l'évolution du climat et par conséquent aux maladies et ravageurs, il faut être conscient que le paysage forestier va fortement évoluer ces prochaines années et que des coupes conséquentes sont malheureusement à prévoir dans ces peuplements, ceci tant pour des raisons sanitaires que sécuritaires. De nouvelles essences plus résistantes à l'évolution climatique seront introduites menant à une conversion de certains peuplements composés principalement de résineux vers des peuplements composés principalement de feuillus.

Pour tous renseignements complémentaires : <https://www.gfbj.ch>

## **Résumé des interventions 2024**

### **Volume martelé en 2024 (pour coupe saison 2024-2025)**

- Coupes ordinaires : 706 sv

### **Volume coupé en 2024 (01.01.2024 au 31.12.2024)**

#### **Coupes ordinaires :**

- Résineux : 785 m<sup>3</sup> - Feuillus : 36 m<sup>3</sup>

#### **Coupes forcées bostryches et Chablis :**

- Bostryches : 437 m<sup>3</sup> - Feuillus : 11 m<sup>3</sup>



Volume total de bois coupé en 2024 : 1'269 m<sup>3</sup>

### **Volumes vendus par assortiments (selon décomptes d'achats du 01.01.2024 au 31.12.2024)**

- Bois de service résineux : 743 m<sup>3</sup> - Bois de service feuillus : -- m<sup>3</sup>  
- Bois de feu long : 11 m<sup>3</sup> - Bois énergie feuillus et résineux : 176 m<sup>3</sup>

### **Surface de soins aux jeunes peuplements réalisés en 2024**

- Soins aux plantations : 2 ha - Soins culturaux : 3.8 ha

Surfaces totales en 2024 : 5.8 ha

### **Plantations 2024**

Total des plantations 2024 : 330 plants.

## **3.2 Arbres remarquables**

Par arbres remarquables, on entend les arbres qui notamment par leur âge, leur circonférence, leur dendrologie, leur valeur paysagère, historique ou culturelle apportent un rôle clé dans l'atténuation des îlots de chaleurs, en particulier dans les espaces bâtis.

Sur demande de la Municipalité, une entreprise spécialisée, s'est occupée d'effectuer un recensement des arbres remarquables sur le territoire communal, qui s'est terminé en août 2024.

10 arbres ont été répertoriés et leurs fiches ont été envoyée au Canton pour avalisations des demandes.

Par courrier du 5 février 2025, la Direction générale de l'Environnement (DGE) mentionne qu'elle a le plaisir d'informer la Municipalité que le Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité a adopté le 28 janvier 2025 le second lot d'arbres portés à l'inventaire cantonal des arbres remarquables et que la Commune de Servion fait partie des 34 communes concernée.

Cela étant, sur les 10 proposés, 7 ont été retenus comme arbres remarquables.

L'inventaire cantonal des arbres remarquables est accessible sur le guichet cartographique cantonal.





### ***Les berges du Flon - Servion***

Comme chaque année, l'entretien des berges du Flon, situées le long du chemin de la Scierie et en bordure de la route Cantonale, a été confié à une entreprise spécialisée. À l'exception de ces travaux réguliers, aucun autre aménagement particulier n'a été réalisé.

### ***Le Carrouge - Servion (lieu-dit « Derrey Mont »)***

Les castors sont présents sur le Carrouge, entre Mézières et Servion. En 2020, ils occupaient un secteur plus en aval, entre les lieux-dits « Les Bois » et « Moilles ». En 2021, leur territoire s'est déplacé en face du Chenil et continue actuellement de progresser vers l'amont, en direction de la Z.A.

Après des tentatives infructueuses en 2023 pour maîtriser l'activité de ces rongeurs, la nature a partiellement détruit leur barrage principal.

En 2024, avec l'accord des autorités cantonales, les berges situées sur les territoires de Mézières et Servion ont été nettoyées, et plusieurs barrages ont été démantelés.

À la fin de 2024, un nouveau barrage était en construction. Heureusement, son emplacement ne devrait plus causer de désagréments aux agriculteurs ni aux habitants.



*Avant les travaux d'entretien*



*après le nettoyage*

### **3.5 Entretien général des bâtiments communaux**

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les contrôles OIBT des bâtiments sont effectués selon le calendrier de la Romande Energie et après chaque transformation importante.

Une vérification de leur état et le nettoyage régulier des différentes toitures sont planifiés chaque année par la Voirie. Les réparations importantes sont projetées et budgétées de cas en cas, selon l'urgence.

### ***Bâtiments du chemin du Centre n° 4 et 6 à Servion***

Comme annoncé dans le rapport de l'année dernière, le remplacement complet des fenêtres a été entrepris (préavis n° 03-2024).

Les deux classes sises au bâtiment de la boulangerie sont toujours occupées par des élèves de l'ASIJ.

### ***La Chapelle « St-Maurice » - Servion***

Ce lieu de culte, dont il est déjà fait mention dans des écrits datant de 1453, est mis à disposition de l'Eglise évangélique réformée (Paroisse protestante) pour « L'Eglise des Enfants » depuis 2016, est classé en note 2, en monument historique.



La Chapelle accueille cependant encore des mariages, baptêmes et cérémonies funèbres.

Un préavis (n° 14-2024) a été demandé et obtenu auprès du Conseil communal afin d'obtenir un crédit de CHF 100'000.- ttc en vue de financer les études d'assainissement énergétique, l'assainissement de l'enveloppe extérieure et intérieure et un projet de revalorisation patrimoniale de la Chapelle Saint-Maurice - Chapelle des Enfants.

Les résultats seront connus courant 2025.

### ***« La Retraite » - Servion***

Les travaux prévus et annoncés ont été réalisés avec le remplacement des fenêtres pour l'ancienne partie du bâtiment et la pose de panneaux photovoltaïques en toiture (la mise en service a été effective courant 2024).

### ***« Voirie » - Servion***

Ce bâtiment n'a fait l'objet d'aucune intervention particulière mis à part de légères réparations.

### ***La « Ferme communale » - Servion***

La Municipalité a mandaté un bureau d'architectes afin de revaloriser ce bâtiment. Dès que des propositions concrètes auront été faites, elle les soumettra au Conseil communal pour préavis.

### ***Le « Vieux Collège » - Servion***

Aucune intervention particulière, mis à part des réparations usuelles.

### **« Ancien Collège » - Les Cullayes**

Comme annoncé dans le préambule, le Bureau technique ayant pris ses quartiers au chemin Clos-Joli 2 à Servion, l'ancienne classe est désormais libre pour toutes sortes de séances.

Le bâtiment en lui-même, n'a subi aucune intervention particulière, mis à part des réparations usuelles.

### **La salle communale**

La salle communale a été réservée à 73 reprises (64 x pour des privés et 9 x pour des séances communales ou intercommunales) et des cours de gymnastique s'y déroulent toujours.

### **Abris PC de Servion et de Les Cullayes**

Depuis 2023, la commune de Servion bénéficie d'un abonnement d'entretien auprès de la PC Lavaux-Oron. Cela garantit une inspection régulière de ses deux abris, suivie de la réalisation systématique des travaux nécessaires. Ces abris sont ainsi prêts à affronter toute situation en moins de deux jours.

La moquette de l'abri de Les Cullayes a été enlevée et une résine a été posée.

## **4 Travaux publics - Urbanisme**

### **4.1 Routes et trottoirs**

#### **Entretien général**

Durant cette année, différents travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble du réseau routier communal et ceci dans les deux villages. Il s'agit principalement de colmatage des fissures, effectué par une entreprise spécialisée.

Un reprofilage de la chaussée a été effectué derrière sur le chemin agricole en parallèle du chemin de la Lécherattaz avec la fourniture et pose de matériaux bitumineux à chaud, y compris l'application d'une couche d'accrochage et compactage.

La Municipalité participe annuellement à la séance d'information dans les locaux de la DGMR à Lausanne (Blécherette) afin de prendre connaissance des futurs travaux de réfection dans notre région.

Au printemps et avant l'hiver, une balayeuse est louée afin de nettoyer principalement les axes d'importances cantonales, des résidus de branchages, feuilles et graviers en bord de routes. Sur demande, la commune de Jorat-Mézières loue sa balayeuse pour nettoyer les axes secondaires dans notre commune.

La Municipalité suit le programme « analyse » d'entretien établi par société Infralab SA dans le cadre de la réfection des routes et trottoirs du réseau communal.

Ce programme « analyse » nous permet d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du réseau et des mesures de réfection à entreprendre sur 5 ans.

## **Divers**

La Gendarmerie procède à des contrôles radars sur notre commune en moyenne une fois par mois, principalement sur les routes cantonales en traversées de village. Le taux d'infractions de notre commune est souvent supérieur à la moyenne du canton.

La mise en place de nos radars didactiques nous permet de faire de la prévention, les données sont régulièrement envoyées à la gendarmerie afin de justifier des contrôles supplémentaires sur certaines routes communales, où des comportements inadaptés ont été constatés.

### **Rénovation de la chaussée de la RC 636 à Servion :**

La Municipalité prend connaissance d'un courrier de la DGMR qui fait suite à la pose d'un revêtement phono absorbant et de la modération du trafic (giratoire, îlots, etc.). Pour ces travaux, une subvention fédérale sera versée au titre de l'assainissement du bruit routier.

### **Trottoir du zoo, carrefour du chemin de la Scierie :**

Le préavis (n°01-2024) concernant la construction d'un trottoir le long de la route de Les Cullayes jusqu'au chemin du Zoo avec un réaménagement du carrefour entre le chemin de la Scierie et le renforcement de l'éclairage public au niveau du carrefour, a été accepté.

L'entreprise Weibel est l'adjudicatrice des travaux. Elle a remporté l'appel d'offre. Les travaux débuteront au printemps 2025.

Un abaissement de la vitesse a été demandé auprès de la DGMR pour mettre le tronçon situé sur le haut du chemin de la Scierie et la route de Les Cullayes jusqu'à la décharge à 60 km/h. La requête a été refusée car nous sommes en dehors d'une zone d'habitation.

En revanche, le panneau de sortie du village en direction du zoo le long de la route de Les Cullayes sera déplacé de 205m, ce qui prolongera la zone à 50 Km/h.

### **Cheminement piétonnier le long de la route de Mollie-Margot :**

La Municipalité valide la construction d'un cheminement piétonnier le long de la route de Mollie-Margot en direction du chemin des trois Communes qui permet de rejoindre l'itinéraire de randonnée pédestre (non renseigné) à l'ouest.

Cependant, il est noté que le projet prévoit un cheminement piétonnier d'une largeur variable de 1,00 à 1,20 m avec une bande herbeuse de 0,65 à 0.80 m afin de ne pas toucher à la route cantonale qui est neuve.

C'est l'entreprise Weibel qui est également sortie adjudicatrice des travaux et remporte l'appel d'offre. Les travaux débuteront au printemps 2025.

### **Rénovation des chaussées RC 637 et RC 638 en traversée de localité des Cullayes (route de Mollie-Margot, route de Montpreveyres et route du Signal) :**

Les travaux de réfection de la chaussée de la RC 637 et RC 638 en traversée de localité des Cullayes ont débuté en avril 2024 par la route de Mollie-Margot.

Les travaux projetés sont le fraisage de la chaussée afin de permettre la réalisation de la fouille pour intégrer le collecteur des E.C d'un diamètre de 600mm, la conduite d'eau potable de l'AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat), les tubes de la Romande Energie pour réalimenter de manière individuelle les habitations et la pose de tube pour le renforcement de l'éclairage publique.



Les travaux sont compliqués. D'une part à cause de la présence de nombreuses conduites à croiser, pas indiquées ou mal positionnées sur les plans et d'autre part à cause d'une veine de molasse dure, exploitée au marteau hydraulique, sous ces conduites. Ces difficultés freinent le déroulement du chantier.

Un réseau avec des tubes vides a été posé sous la chaussée en prévision de l'installation de la fibre optique. Cette demande avait été remontée lors d'un conseil communal.

Les couches de base sur la route de Mollie-Margot, dans le giratoire et sur le tronçon de la route du Signal jusqu'au carrefour du chemin du 700ème ont été posées courant décembre.

Les travaux reprendront début 2025 pour la route de Montpreveyres et la route du signal jusqu'à la sortie de localité.

## 4.2 Eclairage public

La puissance de l'éclairage continue de varier en relation avec le remplacement des derniers luminaires par du LED. La Romande Energie s'occupe de mettre à jour la facturation de notre parc public à la suite des interventions de notre prestataire. Les valeurs de calcul sont continuellement adaptées à la baisse au niveau de la puissance. En revanche, le prix du KWh a fortement augmenté en vue de la conjoncture actuelle.

Les deux villages de Servion et de Les Cullayes ont été équipés avec un système de télégestion auprès d'une entreprise spécialisée afin de pouvoir programmer l'abaissement nocturne et l'extinction selon des heures définies. Courant 2024 la route de Montpreveyres, les chemins des Moures, Vers-chez-les-Liards et la place des deux Tilleuls à Les Cullayes ont été équipés.

Ils restent encore sur la commune quelques points lumineux qui ne seront pour le moment pas équipés avec la télégestion par souci d'esthétique et d'impossibilité technique et ce, principalement sur les luminaires avec un mât court.

Actuellement un total de 305 points peut être commandés via le système de télégestion, ce qui inclut les prises électriques montées sur les mâts afin de pouvoir commander séparément l'éclairage de Noël.



Un contrat annuel a été conclu avec l'entreprise spécialisée qui nous fournit le système afin d'accéder à la plateforme EXEDRA avec un coût fixe par contrôleur de luminaires, ce qui permet d'intervenir et de programmer librement notre installation.

#### **Contrôle statique des mâts :**

Un contrôle mécanique d'environ 80 mâts sur les deux villages a été effectué par une entreprise spécialisée afin d'établir un rapport sur l'état structurel des mâts (parties visibles et invisibles, en sous-sol). Les travaux de remise en état seront planifiés ultérieurement.

#### **4.3 Service hivernal**

Dans les deux villages, les routes communales sont déneigées par la voirie communale, qui s'adjoit les services de deux déneigeurs indépendants. Les routes cantonales, en traversée de localités, sont déneigées par une entreprise mandatée par le Canton qui refacture ensuite les kms concernés à la commune.

Lors d'une nouvelle construction et demande de déneigement par des nouveaux habitants, une visite technique est organisée afin d'aller voir si nous pouvons réaliser le travail. Nous analysons la place disponible pour l'accès avec la lame et comment évacuer, stocker la neige avant de proposer un contrat et d'effectuer le travail.

Lors de la fin de l'hiver, soit après Pâques environ, les entreprises partenaires procèdent à un contrôle général de l'état des routes afin de pouvoir réaliser un chiffrage des réparations avant validation de la Municipalité. Le municipal référent assure avec la voirie le suivi ainsi qu'un relevé des travaux effectués, ce qui permet de garantir un bon déneigement lors de la nouvelle saison hivernale.

En automne, un deuxième contrôle du réseau à déneiger est effectué. Les propriétaires dont les haies et les arbres pourraient gêner ce travail, sont invités par courrier à les élaguer avant l'arrivée de l'hiver afin de faciliter le travail des employés communaux et les entreprises partenaires.

Il nous paraît intéressant de rappeler que la procédure appliquée par le canton veut que les routes cantonales soient praticables sur le réseau principal entre 06h et 22h et sur le réseau secondaire entre 07h et 22h.

#### 4.4 Matériel de voirie - parc des machines

Du petit matériel, de l'outillage et des habits de travail sont commandés chaque année afin de renouveler les plus désuets et/ou abimés.

La Municipalité a commandé du petit outillage auprès de nos entreprises partenaires soit :

- une tronçonneuse Husqvarna 560 XP Mark 2
- un sécateur Pellenc C 45
- une débroussailleuse Husqvarna 545 RX



Ce matériel nous permet d'assurer l'entretien sur notre commune des espaces verts.

La Municipalité a acheté une scie circulaire 2000 HD avec une largeur de travail de 2 mètres avec une coupe d'un Ø max. 15cm pour équiper l'épareuse McConnel pour la taille des grosses branches et des haies.



Divers aménagements routiers, travaux et autres objets divers ont fait remarquer que notre service de la voirie manquait d'un véhicule pour effectuer certaines tâches. Un deuxième véhicule électrique de la marque Goupil a été commandé pour le village de Les Cullayes avec les mêmes options, la livraison est prévue courant mai 2025.

Pour compléter la flotte, un tracteur de jardin Husqvarna TS 220T a été acheté pour faire l'entretien des grands espaces verts. Le carter de coupe de 108 cm offre une excellente maniabilité et permet de se faufiler dans des espaces plus restreints.



Le tracteur Deutz Agrotron 430 (gros véhicule) est tombé en panne durant la période hivernale et après avoir étudié différentes options il a été décidé de le réparer.

## 4.5 Parcs et promenades - cimetière

### ***Cimetières***

La suite des aménagements a été réalisée comme annoncé et les travaux pour le cimetière de Servion sont ainsi terminés.

Pour celui de Les Cullayes, il reste encore l'engazonnement, l'enlèvement des cailloux et la mise en herbe à effectuer. Ces travaux seront effectués courant 2025.

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) de ces espaces sont réalisés par le personnel de voirie.



### ***Parcs - espaces verts - places de jeux et décorations***

Les travaux de nettoyage, taille, etc., ont été également entrepris par le personnel de voirie.

Afin d'éviter tout risque d'accident, un contrôle régulier des différentes places de jeux est effectué et ceux en mauvais état, ou laissant présager un risque quelconque, sont réparés ou, si besoin, remplacés.



## 4.6 Ordures ménagères et déchets

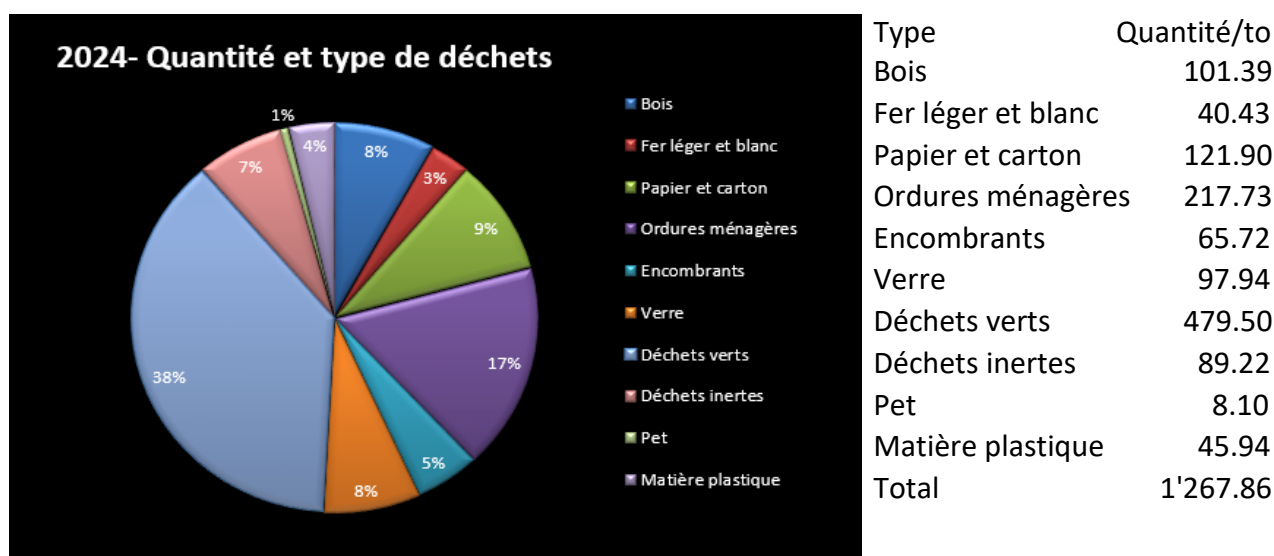
### Gestion des deux déchetteries

Les deux déchetteries communales offrent un espace agréable et sont équipées pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyennes et citoyens.

Pas d'importants travaux réalisés en 2024 sur ces deux sites.

### Comparatif des tonnages de déchets collectés :

- Population au 31.12.2023 : 2'172 habitants soit 517.48 kg/habitant
- Population au 31.12.2024 : 2'228 habitants soit 569.06 kg/habitant



Le coût du transport des sacs blancs taxés au lieu d'incinération, soit la SATOM à Monthey, est partiellement financé par une rétrocession calculée sur le nombre de kilos amenés.



Cette rétrocession s'est élevée à CHF 75'229.57, ce qui correspond à 217.727 tonnes de déchets évacués par le biais des sacs blancs.

Nous rappelons que les sacs blancs peuvent être déposés dans les points de collecte de toutes les Communes vaudoises ayant adopté ce principe de taxe au sac.

### Mesures d'allègement pour jeunes enfants et personnes incontinentes

Le règlement communal sur la gestion des déchets, dans son annexe n° 1, prévoit des mesures d'allègement de la taxe pour les enfants jusqu'à 3 ans et pour les personnes incontinentes au bénéfice d'un certificat médical.

L'administration communale a distribué 50 rouleaux de sacs de 17 litres et 138 rouleaux de sacs de 35 litres correspondant à un montant total de CHF 3'191.-.

### ***Les déchets verts***

Constat récurrent et immuable, le coût du traitement des déchets verts reste au fil des ans un point très important du poste déchets.

Cette année, il a atteint la somme de CHF 40'094.46.

Les déchets compostables d'un volume dépassant 2 m<sup>3</sup> ou de gros diamètres (arbres, souches, etc.) ne sont pas broyés dans la déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette à Belmont. Pour les branchages et les petits diamètres résultant d'un élagage, des bons sont remis par le secrétariat communal et La Coulette refacture le traitement de ces déchets à la bourse communale. En revanche, le traitement des souches, des branches dont le diamètre dépasse 10 cm, des planches ou des gros volumes de bois, tout comme celui lié à l'abattage d'arbres, est directement refacturé aux détenteurs.



### ***Récolte des vêtements usagés***

La société TEXAID met à disposition dans les déchetteries des containers réservés à la collecte des vêtements usagés.

Par ce geste écologique, TEXAID offre une seconde vie aux vêtements, aux chaussures et aux textiles domestiques usagés. Elle unit l'action économique à un engagement social et une responsabilité écologique. Grâce à sa prestation, elle contribue à réutiliser de manière judicieuse de précieuses matières premières et réunit, avec la vente des textiles, des moyens financiers destinés à des organisations caritatives connues.



Durant l'année 2024, 18'270 kg de vêtements ont été récoltés dans notre commune.

## **4.7 STEP - STAP et réseau des canalisations EC - EU**

### ***Entretien général des collecteurs dans les deux villages***

Plusieurs curages de canalisations, avec si besoin passage de caméras, ont été entrepris dans le cadre de l'entretien courant du réseau d'épuration.

### ***La station d'épuration - STEP***

La station d'épuration intercommunale, gérée conjointement par les Municipalités de Servion et d'Oron (Essertes), répartit ses coûts entre les communes en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de chaque année.

En raison de sa localisation, la STEP est fréquemment inondée lors de fortes précipitations soudaines. L'étude menée par le bureau NPPR et validée par l'ECA a identifié plusieurs causes :

1. Les terrains agricoles environnants absorbent mal les eaux de ruissellement.

2. Par temps de pluie intense, le ruisseau « le Parimbot » voit son débit dépasser la capacité des canalisations souterraines.
3. Les grilles situées le long du chemin de la STEP, connectées à ces canalisations, débordent et aggravent les inondations.

Pour y remédier, des travaux ont été réalisés afin de canaliser les eaux de ruissellement vers le ruisseau en aval de la STEP (préavis n° 07-2024) :

- Installation de renvois d'eau le long des chemins d'accès.
- Pose de grilles pour eaux pluviales devant ces renvois.
- Création d'une nouvelle canalisation dirigeant ces eaux directement vers le Parimbot, supprimant ainsi leur passage par la canalisation souterraine.
- Ajout d'une grille au point le plus bas pour éviter la formation de flaques susceptibles d'inonder la place.

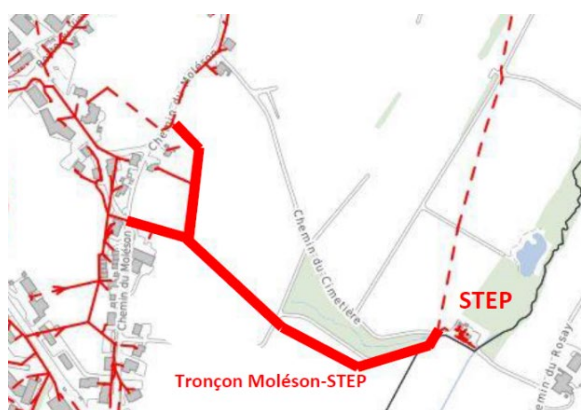
Ces travaux, réalisés en octobre 2024, se sont avérés efficaces lors des fortes précipitations qui ont suivi.

### ***Etude chambres doubles et collecteurs EU – Servion (préavis n° 06-2024)***

Suite au rapport détaillé établi par NPPR, les chambres doubles problématiques ont été identifiées et seront modifiées en 2025.

### ***Chemisage du collecteur EU principal entre le chemin du Moléson et la STEP (préavis n° 06-2024)***

L'étude des chambres doubles à Servion a révélé un problème important d'évacuation des eaux claires sur le collecteur principal reliant le chemin du Moléson à la STEP. Cette canalisation n'est plus capable de gérer les infiltrations d'eau lors de fortes précipitations.

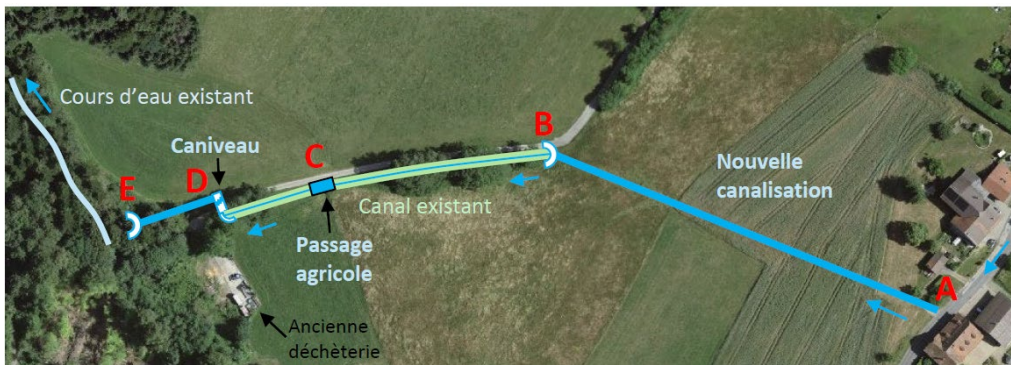


La solution choisie consiste à chemiser le collecteur.

Les travaux ont commencé fin 2024 et reprendront en 2025, selon le calendrier des cultures semées dans les champs concernés.

### ***Remplacement du collecteur EC secteur ES Veroty (préavis n° 02-2024)***

À la suite de la réfection de la route en direction de Mollie Margot, un problème critique dans l'évacuation des eaux claires a été identifié. Le collecteur hydraulique situé en ES Veroty n'est pas suffisamment dimensionné pour gérer les volumes d'eau du quartier concerné.



Pour résoudre ce problème :

- Le collecteur entre les points A et B sera entièrement remplacé.
- La zone à ciel ouvert entre les points B et D fera l'objet d'un réaménagement.
- Le caniveau actuel au point C, situé près de l'ancienne déchetterie de Les Cullayes, sera remplacé afin de limiter les inondations aux abords de la forêt.
- Une nouvelle canalisation entre les points D et E sera posée pour diriger l'eau directement dans le ruisseau, réduisant ainsi le risque d'érosion du sol forestier.

Ces travaux, commencés fin 2024, se termineront en 2025.

#### 4.8 Bureau technique communal

**Enquêtes - permis de construire - permis d'habiter et d'utiliser - etc.**

En collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- **28** permis de construire délivrés et 18 permis d'utiliser / habiter ;
- **9** autorisations de minime importance. Il s'agit d'autorisations municipales pour des petites constructions ;
- **9** autorisations d'abattage d'arbres ;
- **28** validations pour la pose de panneaux solaires ne nécessitant pas de mise à l'enquête ;
- **12** permis de construire pour la pose de PAC tous genres confondus.



## 5 Formation - Jeunesse

### 5.1 Autorités scolaires

L'Association répond aux besoins en scolarité obligatoire, des enfants résidant dans la région de Forel (Lavaux), Jorat-Mézières et Savigny. Elle comprend toujours les mêmes dix communes.

## ASIJ - délégués de la Commune de Servion en 2024

Le Conseil intercommunal de l'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) est composé de 54 délégués issus des dix communes, membres de l'Association.

Chaque commune est représentée par deux délégués municipaux pour la délégation fixe et d'un délégué des Conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable ce qui représente quatre délégués pour notre commune.



Les représentants sont :

Communes	Représentants	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	Président
Forel (Lavaux)	Michel Godat	
Jorat-Mézières	Muriel Preti	
Montpreveyres	David Mellioret	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Christian Aeschlimann	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Valérie Hirt	
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-Président

### Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Directeur des opérations : Nicolas Deprez
- Secrétaire : Fabienne Blanc
- Boursière : Yvette Carbonatto



Corcelles-le-Jorat



Forel (Lavaux)



Jorat-Mézières



Montpreveyres



Ropraz



Savigny



Servion - Les Cullayes



Syens



Vucherens



Vulliens

La délégation de notre commune, représentée auprès de l'ASIJ, se compose de la manière suivante :

<b>Délégués de la Municipalité (janvier à décembre 2024)</b>	<b>Délégués du Conseil communal (janvier à décembre 2024)</b>
<b>Jérôme Oberson</b>	<b>Alain Petoud</b>
<b>Monique Ries</b>	<b>Aurélie Guillet</b>
<b>Membre du Comité directeur : Yves Boand</b>	<b>Fahrat Rais</b>
	<b>Frédéric Maffei</b>

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à deux reprises en 2024 soit le 12 juin à Corcelles-le-Jorat et le 18 septembre à Ropraz.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

<b>Préavis</b>	<b>Objets :</b>
01/2024	Demande de crédit de CHF 240'000.- pour la pose de capteurs photovoltaïques au Collège du Raffort.
02/2024	Compte 2023 et Rapport de gestion
03/2024	Budget 2025

Pour rappel, le Comité de direction ou CODIR, organe Exécutif, se réunit en minimum 1 fois par mois, pour traiter ses affaires courantes, ainsi que de thèmes d'actualité. Des mandats sont confiés à des commissions qui se réunissent hors séances du Comité de direction pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer ou d'autres interventions sur le terrain.

La boursière est régulièrement présente aux séances du Comité de direction. Le directeur de l'Etablissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat y est également invité, et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

### ***Travaux exécutés dans les bâtiments scolaires situés sur la commune***

Une semaine avant la rentrée des vacances d'été, un mitigeur s'est rompu dans une salle de classe du dernier étage, causant une inondation à travers tous les étages jusqu'aux locaux de UAPE au rez-de-chaussée. C'est le personnel de l'UAPE qui a pu avertir les pompiers rapidement, ce qui a limité les dégâts.

Grace à une excellente collaboration entre l'ASIJ, le réseau APERO et l'EPS du Jorat l'école et la structure d'accueil ont pu ouvrir normalement au mois d'août pour la rentrée, avec une rotation interne des locaux.

Une entreprise spécialisée a installé des appareils afin de sécher les locaux jusqu'aux vacances d'automne ce qui a permis de sauver les parquets, lesquels, une fois poncés et vitrifiés, se sont révélés être d'excellente facture. L'électricité a été coupée dans les zones endommagées.

Les menuiseries, armoires et bibliothèques encastrées, ainsi que le mobilier scolaire des classes ont été fortement endommagés ainsi que certaines peintures des murs. Les entreprises mandatées pour les réparations ont travaillé d'arrache-pied pour faire les réparations principalement durant les vacances scolaires.

Tous les robinets du bâtiment ont été contrôlés pour éviter un nouveau sinistre afin de s'assurer de leur bon fonctionnement. Il est encore attendu un document certificatif à ce sujet.

Le sinistre a été annoncé auprès de l'assurance, les coûts liés aux réparations, qui se montent à plus de CHF 99'131.-, sont entièrement pris en charge, moyennant une franchise de CHF 200.-.

Pour ce qui est des nuisances, en plus des pigeons, auteurs de déjections inappropriées, et dont on peine à se débarrasser, quelques rongeurs ont trouvé des passages dans les isolations des murs extérieurs. Mandat a été donné de bloquer les bas de façade.

## 5.2 Répartition des élèves pour notre commune - répartition des coûts

### **Nombre d'élèves dans le cercle scolaire**

Au 1<sup>er</sup> octobre 2024, l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Jorat comptait 1'780 élèves, soit 1'317 élèves primaires et 463 élèves secondaires.

### **Répartition des élèves domiciliés dans la commune**

Au 1<sup>er</sup> octobre 2024, les 306 élèves de notre commune se répartissaient de la manière suivante :

- 224 élèves scolarisés en classes primaires ;
- 82 élèves en classes secondaires.



## **Répartition des coûts**

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 calculée selon le nombre d'élèves
- 1/2 calculée selon le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Sur ces bases, la participation de notre commune s'est élevée à CHF 1'393'252.36.

Le coût moyen par élève s'élève à CHF 4'494.36.

Le revenu de la location des deux salles de classe ainsi qu'un local annexe, en faveur de la commune de Servion (bâtiment de la boulangerie) s'est élevé à CHF 36'000.00.

Quant au Droit Distinct et Permanent (DDP) pour le collège des Gollies, le loyer versé pour le terrain a été de CHF 23'297.-.

### **5.3 Société de Jeunesse et jeunes citoyens**

#### ***Société de Jeunesse de Montpreveyres - Les Cullayes***

Notre société de Jeunesse continue de collaborer pour des manifestations organisées par la Municipalité, telle que la Fête nationale et le marché de Noël, en y tenant la buvette.

Elle a également mis sur pied sa traditionnel fondue Bressanne, les 22 et 23 novembre.



#### ***Réception des jeunes qui ont eu 18 ans en 2024 ainsi que des personnes qui ont obtenu la nationalité suisse - séance du Conseil communal du 7 octobre***

Il était de tradition que lors du dernier Conseil communal de l'année, les personnes citées en titre étaient invitées à participer en tant qu'auditeurs, à la séance. Le but étant qu'ils se familiarisent avec le déroulement d'une séance du Législatif communal.

Pour cette année, c'est à l'avant dernière séance qu'ils ont été conviés, vu qu'un changement de lieu était prévu pour l'ultime séance de l'année (tenue au Tropiquarium de Servion).

Pour les jeunes et pour marquer concrètement leur entrée dans la vie civique active, le Syndic leur a remis un magnifique stylo, d'une marque suisse et à l'effigie communale. Les personnes naturalisées ont également reçu le même présent. 15 personnes naturalisées (dont 2 enfants) ainsi que 18 jeunes ont reçu une invitation.

6 personnes présentes et 7 excusées sur les premiers nommés invités et 4 présents et 5 excusés pour les jeunes.



A cette occasion, la nouvelle secrétaire du Conseil communal et fraîchement naturalisée, Mme Svetlana Antenen a été assermentée par la Présidente du Conseil, Mme Christine Mueller.

## 5.4 Cultes et paroisses

Notre commune dépend :



- Pour l'**église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières. Le diacre Monsieur Bertrand Quartier.
- Pour l'**église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville. Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches. Les Abbés sont Adalric Jatsa et Alain Nguetsop.

**Au 31 décembre, les différentes religions se présentaient de la manière suivante :**

Communautés religieuses	Nombre de personnes
Protestants	688
Catholiques romains	710
Sans confession	563
Autres confessions	120

## 6 Police

### 6.1 Sécurité publique - sécurité routière

#### *Police population*

Depuis 2013, la commune de Servion fait partie du concept « Police Population ». La démarche propose aux citoyennes et aux citoyens qui le souhaitent de veiller, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités, à la tranquillité et à la sécurité des quartiers où ils vivent.

#### *Sécurité routière*



Les radars pédagogiques acquis par la commune, ont, durant l'année, été installés à différents endroits afin d'inciter les usagers du réseau routier communal, à adapter leur vitesse principalement aux endroits les plus sensibles.

Sur demande de la Municipalité, la Gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles mensuels tant à Les Cullayes qu'à Servion.

## **Gendarmerie vaudoise**

Notre commune ne possède pas son propre organe de police communale. Les vols, agressions, infractions et tout autre délit commis sur le territoire communal sont gérés par la gendarmerie vaudoise pour laquelle, la commune a versé une participation de CHF 224'069.00. Ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.



Un rapport de la gendarmerie vaudoise remis à la Municipalité, fait état, pour 2024, de 156 événements pour Servion. On y trouve dans la liste remise, 21 interventions pour des animaux, 19 pour des litiges, 9 pour des individus perturbés et 8 pour des individus suspects, 7 pour de la cybercriminalité, 6 pour dommages à la propriété, 4 pour vol par effraction et 8 pour des accidents de circulations.

À cela l'ajoute de nombreux cas divers (disparitions, décès divers, conflits de voisinage, etc.).



Le Poste mobile de la Gendarmerie vaudoise est venu à Servion à plusieurs reprises pendant l'année afin de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de leur véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les sites suivants :

Statistiques vaudoises de la criminalité et de la circulation  
[www.vd.ch/statistiques-police](http://www.vd.ch/statistiques-police)

Les cartes hebdomadaires des cambriolages commis dans les habitations et dans les commerces  
[www.vd.ch/cartes-cambriolages](http://www.vd.ch/cartes-cambriolages)

Les sources publiques concernant les actions de préventions de la police cantonale vaudoise  
[www.vd.ch/prevention-police](http://www.vd.ch/prevention-police)

## **6.2 Service de la population**

### **Contrôle des habitants - Police des étrangers**

Le service communal de la population a enregistré :

- 193 arrivées dont 15 naissances
- 155 départs dont 13 décès



A ces chiffres s'ajoutent 92 mutations diverses telles que :

- 27 changements d'adresses dans la Commune
- 19 mariages / 15 séparations et divorces
- 15 changements de noms

### **Evolution de la population résidente au 31 décembre**

<b>Descriptif</b>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	<b>2024</b>
<b>Nombre d'habitants</b>	1'946	1'927	1'967	2'014	2'090	2'107	2'146	2'199	<b>2'238</b>
<b>Résidents principaux</b>	1'918	1'904	1'942	1'997	2'076	2'098	2'138	2'189	<b>2'228</b>
<b>Résidents secondaires (en majorité à l'EMS)</b>	28	23	25	17	14	9	8	10	<b>10</b>
<b>Suisses en résidence principale</b>	1'598	1'607	1'632	1'669	1'716	1'726	1'759	1'812	<b>1'848</b>
<b>Etrangers en résidence principale</b>	320	297	310	328	360	372	380	377	<b>380</b>

Ces chiffres, notamment déterminants pour le calcul de différentes participations financières, émanent de Statistique Vaud.

Ils sont à disposition des communes chaque année, courant du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations (SYMIC).

Entre les chiffres enregistrés par Statistique Vaud au moment où la statistique est arrêtée et la réalité du Contrôle des habitants, nous constatons chaque année une légère différence. Cette dernière est liée aux mouvements intervenus entre l'enregistrement au contrôle des habitants de la commune et celui au registre cantonal des personnes (arrivées de l'étranger, décès, naissances, etc.).

#### **Documents d'identité suisses**

Le Service communal de la population a établi 53 cartes d'identité.

Les passeports se commandent directement au Centre de biométrie situé dans le quartier du Flon à Lausanne. De nombreuses personnes profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Les photos, tout comme les empreintes digitales, se prennent alors directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût non négligeable du photographe.

#### **Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère**

144 livrets de séjour ont été établis par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (mariages, divorces, changements de noms, etc.).

Les cartes de séjour sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne. Les formalités d'inscription sont en revanche gérées par le Service communal de la population.

#### **Réception des nouveaux habitants**

Cette manifestation est mise sur pied tous les deux ans.

La dernière édition date de mai 2023 et la prochaine est prévue pour le mardi 13 mai 2025.

Nous y reviendrons dans le prochain rapport.

### 6.3 Service de défense contre l'incendie (SDIS)



**Garantir le tissu sécuritaire de la région en tout temps**

**La commune de Servion est rattachée au SDIS Oron Jorat.**

**Rapport d'activités SDIS Oron-Jorat 2024 de Yannick Arnould, Commandant**



Le moins que l'on puisse dire, c'est que les défis n'ont pas manqué au cours de cette année jubilaire pour notre entité, comme l'atteste ce rapport d'activité.

Le vendredi 13 septembre 2024, à 13h25, le SDIS Oron-Jorat a été mobilisé au Château d'Oron, à la suite du déclenchement d'un détecteur de fumée situé dans les combles du bâtiment fortifié. A leur arrivée sur place, les premiers intervenants ont constaté un fort dégagement de fumée au niveau de la toiture du Château, ainsi que la présence de visiteurs bloqués par les fumées. La montée en puissance des moyens engagé ne s'est pas fait attendre : le Château d'Oron s'est rapidement retrouvé encerclé par une quinzaine de véhicules d'urgence et près de 60 intervenants qui s'affairaient pour secourir les victimes et les biens matériel, tout en tentant de maîtriser le feu. La situation a finalement pu être complètement stabilisée à 16h30, mettant un terme... à l'exercice !

Ce projet d'envergure - qui avait pour nom de code CHÂT|EAU|FEU – impliquait la coordination et la collaboration d'un nombre important d'intervenants : sapeurs-pompiers, ambulanciers, membres de la protection civile, autorités communales, propriétaire des lieux, journaliste et autres représentants d'instances cantonales. Il s'est déroulé à la satisfaction de tous et je tiens à remercier l'ensemble des personnes impliquées dans ce projet, qui comptait d'ailleurs au calendrier des évènements organisés dans le cadre de nos 10 ans.

A ce sujet d'ailleurs, différents exercices, entraînements d'équipes concours, démonstrations lors de la fête nationale du 1er août ou encore journées portes ouvertes nous ont permis de marquer cet anniversaire tout au long de l'année et de partager notre passion avec nos concitoyens qui ont pu librement nous rendre visite à ces occasions. Cette démarche visait aussi à promouvoir notre activité de milice et rappeler que dans notre canton, contrairement à une idée reçue encore bien trop présente, le volontariat est au cœur de l'organisation du tissu sécuritaire en matière de défense incendie et de secours.

Parmi les autres projets importants qui ont fait l'objet d'un fort investissement, figure bien évidemment la 118e Assemblée et Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, que nous aurons le privilège d'accueillir en mai prochain, à Mézières. C'est une importante délégation de notre SDIS qui s'affaire depuis plusieurs mois dans le Comité d'organisation ou ses Commissions afin de mettre sur pied une fête à la hauteur des attentes des participants et visiteurs. J'aurai bien sûr l'occasion d'y revenir l'année prochaine !

Sur un plan plus opérationnel, il faut relever une année marquée par un nombre historiquement bas de sinistres : à peine plus de 90 interventions pour 2024, contre 118 en 2023. Si, de prime abord,

il pourrait s'agir d'une bonne nouvelle pour nos concitoyens, il faut toutefois noter que les feux qui nous ont occupés ont globalement été d'une ampleur plus importante cette année.

Je ne saurais terminer ce billet sans remercier l'ensemble des membres du SDIS Oron-Jorat pour leur engagement, notre CoDir et nos autorités politiques pour les excellentes relations que nous entretenons, ainsi que l'Etat-major, qui témoigne d'un investissement permanent et sans faille. Enfin, un merci tout particulier va à trois de ses membres qui ont annoncé en début d'année leur volonté de se retirer au 31 décembre 2024 : Olivier Moduli, Martial Sonnay et Loïc Breitenstein. Plein succès à eux dans leurs nouveaux projets et bienvenue à Doris Fournier, Daniel Bize et Samuel Blanc qui reprennent le flambeau !

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site : [sdis-oron-jorat.ch](http://sdis-oron-jorat.ch)

### **Structure :**

#### ***Conseil intercommunal :***

Le Conseil intercommunal est formé d'un délégué et d'un délégué suppléant par commune membre de l'association.

#### ***Pour la législature 2021-2026, il est composé de :***

- 9 délégués élus et 9 suppléments désignés
- Présidence Benjamin Borlat
- Vice-présidence Sonia Hugentobler
- Secrétariat Lorraine Bard.

#### ***Composition du comité directeur du SDIS Oron-Jorat (CODIR)***

- Roland Galley, Président commune de Jorat-Mézières
- Anne-Cécile Uldry, Vice-présidente commune de Oron
- Jérôme Oberson commune de Servion
- Nicolas Fosserat commune de Maracon
- Stéphane Porchet commune de Ropraz

## **6.4 Protection civile - ORPC Lavaux-Oron**

### ***Le Conseil intercommunal***

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité et un délégué du législatif, désigné par le Conseil communal ou général.



Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés
- Présidence : M. Christophe Rebetez
- Vice-Présidence : M. Roger Cordey
- Secrétariat : Mme Lorraine Bard

Durant l'année, le Conseil Intercommunal s'est réuni à deux reprises.

### ***Le Comité de Direction***

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal pour la législature 2021-2026. Le CODIR 2024 se présente comme suit :

- |                                  |            |                      |
|----------------------------------|------------|----------------------|
| ➤ Jean-Marc Chevallaz, Président | Municipal  | Pully                |
| ➤ Daniel Métraux, Vice-président | Municipal  | Savigny              |
| ➤ Christophe Chappuis            | Municipal  | Rivaz                |
| ➤ Céline Dillner-Reichen         | Municipale | Paudex               |
| ➤ Roland Galley                  | Municipal  | Jorat-Mézières       |
| ➤ Nathalie Greiner-Meylan        | Syndique   | Belmont-sur-Lausanne |
| ➤ Claude Küng                    | Municipal  | Montpreveyres        |
| ➤ Anne-Cécile Uldry              | Municipale | Oron                 |
| ➤ Patrick Sutter                 | Municipal  | Lutry                |

Le CODIR a tenu trois séances en 2024 afin de régler les affaires courantes, ainsi que l'application des décisions du Conseil intercommunal.

### ***Commission de gestion***

La Commission de gestion est composée de trois membres et un suppléant, élus pour une année par le Conseil intercommunal. Elle a pour objectifs de vérifier le budget et les comptes et d'établir un rapport à l'intention du Conseil intercommunal ainsi que des Municipalités.

### ***Commandement***

Sous le commandement du Lt Col Patrick Favre, les huit collaborateurs de l'ORPC représentent 7.4 ETP (équivalent temps plein).

### ***Office***

Au cours de l'année, le personnel responsable du domaine a exécuté les tâches administratives habituelles conformément aux exigences définies dans leur cahier des charges. Sur le plan financier, nous avons bénéficié d'une évolution significative concernant la validation des factures, désormais réalisée par voie électronique. Un soutien important est apporté au responsable logistique et au chef de l'instruction et des opérations, afin de les alléger dans leur travail administratif.

## Composition 2024

	<b>Commandant</b> Lt-col Patrick Favre	
<b>Commandant-remplaçant</b> Major Olivier Pittier	<b>Cheffe d'office</b> Cap Fanny Plattner	<b>Chef opérations et instruction</b> Lt Christophe Gaudard
<b>Responsable technique et logistique</b> Cap Didier Gebhardt	<b>Adjoint logistique et infrastructures</b> Sgt Xavier Dekay	<b>Adjoint logistique et infrastructures</b> Sgt Billy Flotron
	<b>Assistance d'office</b> Four Mariline Alves	

## 2024 en chiffres

Jours de services		Convocation																																		
CR <small>typ.10</small> <small>Art. 53 LPPCI Cours de répétition</small>	2010	Nombre total de convocation envoyée	Présents	Pas convoqué	Service annulé	Libérer certificat maladie	Libérer motif études	Libérer apprentissage	Libérer motif pro	Libérer motif étranger	Libérer congé paternité	Libérer par médecin	CVS	Autre Raison	Pas entrée en service	Procédure en cours	Procédure classée	Procédure close																		
CR Cantonal <small>typ.13</small> <small>Art. 53 LPPCI CR Interv. cantonale en fav collect.</small>	377																		1278	893	145	0	40	27	0	92	32	2	1	7	22	0	2	2	13	
CR National <small>typ.14</small> <small>Art. 53 LPPCI CR Interv. nationale en fav collect.</small>	0																		1278	1038						223										17
ISU <small>typ.01</small> <small>Cette ou sit d'urgence</small>	5																		100%	81%						17%										1%
EFB <small>typ.05</small> <small>Instruction de base</small>	165																																			
Instruction comp. <small>typ.06</small> <small>Instr complé spéc.</small>	23																																			
CR Perfection <small>typ.09</small> <small>Cours de perfection</small>	11																																			
Cours cadres <small>typ.07</small> <small>Cours des cadres</small>	92																																			
<b>Total</b>	<b>2683</b>																																			

### Instruction

#### Chef Etat-Major

Un ordre général a été établi afin de coordonner les missions. Il organise et précise les attentes pour l'année à venir.

#### Convocations

Un avis de service est envoyé début décembre 2023 à chaque milicien afin de permettre d'annoncer les prochains services à l'employeur. Désormais, un QR code et un SMS complète les convocations qui comportent l'accessibilité du plan de stationnement et l'ajout du service auquel la personne est convoquée dans l'agenda. Ces démarches sont un pas en avant et évitent les défaillances.

#### Formation des Cadres

Chaque jeudi avant les cours de compagnies, une formation spécifique a été instaurée pour les cadres et soldats assumant ces fonctions. Cette initiative vise à préparer efficacement les cadres à

l'instruction de la semaine suivante, assurant ainsi une meilleure organisation et une gestion optimisée des ressources humaines.

#### *Cours de répétitions des compagnie 1,2 et 3*

Durant l'année 2024, tous les miliciens ont été convoqués. Cela a débuté par un rapport préparatoire où les objectifs ont été ordonnés, les impératifs d'instruction définis et les processus de fonctionnement ont été coordonnés avec les commandants de compagnies ainsi que leurs chefs de section. S'en est suivi la révision de l'instruction de tous les thèmes durant le cours de cadre, exercée par les cadres, peaufinée et préparée pour la milice.

Comme l'année précédente, durant une journée, le personnel est confronté à des exercices sur le terrain prévu à cet effet : formations de battue (recherches de personnes), découpage, déplacements de charges élevées, poste de conduite en campagne ou encore alimentation des antennes Polycom.

Nous avons également collaboré avec les corps de police APOL et POLEST pour dispenser une formation de régulation du trafic de qualité, ainsi qu'avec l'ORPC BVY pour la formation sur le dispositif INSARAG.

Un détachement de la Division cantonale a effectué une visite de la compagnie 2 afin d'observer le déroulement de nos formations. Un rapport nous sera remis afin d'identifier les axes d'amélioration.

#### *Don du sang*

Nous avons organisé deux sessions de don du sang à Pully, les 21 juin et 27 septembre 2024, récoltant environ 130 poches de sang. Les astreints ont accompagné les donateurs de l'arrivée au départ, garantissant une expérience sécurisée et efficace.

#### *Essai fédéral des alarmes*

Le contrôle des sirènes a eu lieu le mercredi 1er février conformément aux directives cantonales.

#### *Formation d'intervention régionale & Protection des biens culturels*

Un exercice au château d'Oron a été préparé pour entraîner la collaboration avec les partenaires et la FIR. 19 personnes ont participé, permettant d'identifier les points d'amélioration.

#### *Personnel professionnel*

A deux reprises, notre personnel a accueilli des enfants dans le cadre du Passeport vacances. Des ateliers ludiques et une présentation du CSP de Mallieu étaient à l'ordre du jour.

Le personnel de la logistique a suivi plusieurs formations certifiantes comme le contrôle de protection individuelle (EPI) et du contrôle des équipements techniques (sangles, câbles, échelles).

### **Opérations**

#### *PRU (point de rencontre d'urgence)*

La mission PRU est désormais achevée avec succès. Nous avons livré plus de 2 tonnes de matériel PRU, incluant des radios, panneaux d'indication, triopans et cônes, répartis dans les 16 communes. Les PRU sont désormais équipés de manière optimale, garantissant un fonctionnement efficace et réactif en cas d'urgence.

## Manifestations

Les activités liées à l'événementiel ont repris de manière importante. Notre région a été sollicitée pour les manifestations suivantes :

### *Tour de Romandie du 25 avril au 29 avril 2024 - 112 jours de service*

Missions : installation et exploitation de l'infrastructure de conduite, couverture radio Polycom, assurer la sécurité et la surveillance sur le parcours de la course, collaboration à la gestion du trafic avec l'appui des polices municipales et exploitation du service de transports.

### *Giron des Musiques à Belmont du 27 au 29 mai 2024 - 36 jours de service*

Cette manifestation a rassemblé les fanfares et musiciens de la région, attirant un large public. Notre intervention a consisté au démontage des installations après l'événement.

### *Xtratrail du 24 au 27 mai 2024 - 101 jours de service*

Missions : installation et exploitation de l'infrastructure de conduite, couverture radio Polycom, assurer la sécurité et la surveillance sur le parcours de la course, collaboration à la gestion du trafic temporaires avec l'appui des polices municipales, exploitation du service de transport, montage et démontage des infrastructures.

### *Camp de l'ARFEC du 2 au 12 août 2024 – 110 jours de service*

Le Camp de l'ARFEC s'est déroulé en présence de la milice sur base de volontariat avec des mesures sanitaires strictes, permettant d'accompagner les enfants atteints du cancer ainsi que les fratries (frère ou sœur). Durant une semaine avec deux week-ends inclus, des enfants malades, encadrés par le personnel soignant, ont été pris en charge par la Protection civile afin de permettre aux parents un petit moment de repos, et aux enfants un séjour hors de leur encadrement usuel. Ce camp est rempli de moments forts, parfois durs, mais enrichissants pour tous.

### *Lausanne Marathon du 25 au 28 octobre 2024 – 47 jours de service*

Cette course, au départ de Lausanne, traverse tout le Lavaux. La Protection civile a pour mission de sécuriser le passage des coureurs par la fermeture des routes.

## Logistique - Locaux – Matériel -Véhicules

Contrôles des abris privés (CPA) : Deux cours ont été dédiés pour le résultat suivant :

	BELMONT-SUR-LAUSANNE	Bourg-en-lavaux	Chexbres	Forel (Lavaux)	JORAT-MEZIERES	LUTRY	MARACON	MONTPREVEYRES	ORON	PAUDEX	PUIDOUX	PULLY	RIVAZ	SAINT-SAPHORIN (LAVAUUX)	SAVIGNY	SERVION
En ordre		16	1			101		1	1	9		85				
Pas contrôlé		13				45				4		64				
Défaut mineur						1						5				
Défaut grave		7				23				2		25				
Défaut en suspens												3		1		
Contrôle annoncé						2						1				
Contrôle prévu									1			64				
<b>Total</b>		<b>36</b>	<b>1</b>			<b>172</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>15</b>		<b>247</b>		<b>1</b>		

Les constructions ont été entretenues conformément aux directives. Des barrières contre les infiltrations d'eau ont été installées au CSP de Chexbres. Ce travail fait suite aux inondations qui ont causé des dégâts à la génératrice.

La génératrice du CSP de Mallieu est actuellement hors service pour cause d'infiltration d'eau dans le moteur. La réparation est mise en attente. Nous attendons la décision de l'OFPP sur la nouvelle organisation du plan de stationnement.

Les entretiens des 36 abris publics ont été entretenus selon le contrat de prestation et un rapport détaillé a été envoyé aux communes.

### *Matériel*

Un espace a été créé dans la construction de la Clergère pour contrôler les sangles – câbles – EPI antichute. Les génératrices 27KVA ont été équipées de nouvelles prises IP 55 selon la nouvelle norme.

Pour le reste du matériel, il a été entretenu selon les directives en vigueur.

### *Véhicules*

Les véhicules ont été entretenus selon les directives du fabricant, deux véhicules ont été expertisés. Deux bus (Mercedes) ont été équipés par la division cantonale d'une sirène fixe et d'une radio. Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule d'occasion (Mercedes Citan) et vendu le Pinzgauer 6x6.

### **Conclusions**

L'ORPC du district de Lavaux-Oron a mené à bien l'ensemble de ses missions, en portant une attention particulière à l'instruction. Cependant, en raison de la réduction des effectifs et de l'application de la nouvelle loi LPPCi, nous faisons face à un déficit significatif en matière de cadres. La recherche de nouveaux cadres devient de plus en plus problématique. Le milieu professionnel, sous une pression croissante, complique nos efforts de recrutement. Néanmoins, nous pouvons compter sur le dévouement des miliciens.

Les événements récents soulignent notre impératif d'être préparés à toute menace potentielle. C'est pourquoi notre entité collabore étroitement avec la Division cantonale PCi pour concevoir des stratégies adaptées aux dangers identifiés.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers les miliciens, sous-officiers, officiers ainsi que le personnel professionnel pour la qualité du travail réalisé au cours de cette année. Nos remerciements vont également au Comité de direction et au Conseil Intercommunal pour les moyens mis à notre disposition qui nous permettent de travailler dans de bonnes conditions.

Major Olivier Pittier  
Commandant a.i

Pour tout complément d'information : [www.orpclavauxoron.ch](http://www.orpclavauxoron.ch)

## 7 Affaires sociales

### 7.1 Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron-Lavaux (ARAS)

L'Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux (ARAS) couvre 13 communes. Elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

Cela correspondant à un bassin de plus de 69'677 habitants.

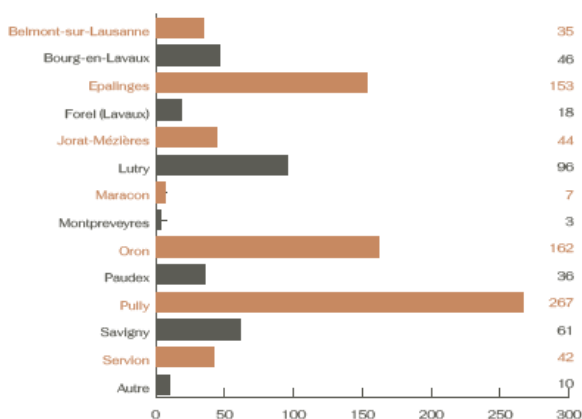
Sa conduite politique est assurée par un Comité de Direction (CODIR) composé de 7 membres. Ce CODIR est supervisé par le Conseil des régions, qui lui-même est chapeauté par le Conseil de politique sociale.

Le Conseil intercommunal est un organe politique qui assure un rôle stratégique et au sein duquel chaque commune a un délégué. Il s'est réuni à 2 reprises pour examiner notamment le budget, les comptes et le rapport d'activité de l'ARAS.

C'est la commission de gestion dont fait partie la commune de Servion qui soumet au Conseil intercommunal les objets devant être approuvés par cet organe.

Quelques chiffres :

#### Répartition des dossiers par commune



980 dossiers au total



69'677

habitants dans nos communes membres au 31 décembre 2024



CHF 5'450'585.75

de frais de fonctionnement selon les comptes 2024, toutes entités confondues



14'614

personnes au bénéfice de subside à l'assurance maladie

(21% de l'ensemble de la population de la région, en augmentation de 2% par rapport à 2023)



CHF 41'819'511.00

alloués par le Canton pour les subsides de notre région

(en augmentation de 2% par rapport à 2023)



1'866

dossiers de bénéficiaires de prestations complémentaires dont 399 en EMS (2.6% de l'ensemble de la population de la région)

Le financement du CSR est assuré par le Canton, via la facture sociale et depuis janvier 2022, le financement des AAS est également entièrement à la charge du Canton pour les missions sociales cantonales, l'AVS couvre aussi une partie des frais des AAS.

Le projet cantonal de revoir la gouvernance des régions d'action sociale est le chantier le plus important initié courant 2024 et qui se poursuit à l'heure actuelle.

Les ARAS en tant qu'associations de communes disparaîtront et seront remplacées par les établissements régionaux d'action sociale (ERAS) qui seront dotés de deux organes principaux, à savoir le Conseil d'Etablissement et la direction générale.

### ***Centre social régional CSR***

Le CSR a son siège à Pully et possède une antenne à Oron-la-Ville.

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers une autonomie aussi large que possible.

Le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de CHF 8'000.--. Finalement, l'exercice comptable 2024 boucle sur un excédent de recettes de CHF 163'968.54 qui sera affecté au Fonds cantonal de réserve d'égalisation des résultats (CHF 34'609.28) et au Fonds cantonal de réserve général (CHF 129'359.26).

Les subventions cantonales sont basées sur une moyenne annuelle de 980 dossiers financés sur 2024.

### ***Agences d'assurances sociales AAS***

Les AAS ont désormais trois sites de consultation ; Pully, Epalinges et Oron-la-Ville.

Ces agences sont au service de la population et ont comme mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.).

L'AAS, située à Oron-la-Ville, est compétente pour les habitants de Servion, Savigny, Forel, Jorat-Mézières, Maraçon et Montpreveyres. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions.

Conformément au protocole d'accord du 25 août 2020 entre le Canton et l'Union des communes vaudoises, depuis janvier 2022, le financement des AAS est entièrement à la charge du Canton pour les missions sociales cantonales.

Toutefois, certaines charges restent à la charge des communes. Elles concernent les indemnités et autres frais en faveur des membres des organes politiques (Comité de direction, Commission de gestion, bureau du Conseil intercommunal) mais aussi les cotisations en faveur du Conseil des régions.

Afin de couvrir ces dépenses, il est demandé aux communes une contribution de CHF 0.90 cts/habitant.

A ce titre, la commune de Servion a payé la somme de CHF 1'924.20 pour 2024.

Concernant les subventions cantonales, l'exercice comptable 2024 boucle sur un excédent de recettes de CHF 85'162.53. Cette somme sera affectée au fonds de réserve cantonal.

Quant au montant total de CHF 61'56 6.- alloué par les communes, l'excédent de recettes qui sera rétrocédé aux communes s'élève à CHF 10'573.90.

Les détails sur les activités de l'ARAS sont disponibles dans son rapport d'activité qui sera disponible sur le site Internet [www.arasonlavaux.ch](http://www.arasonlavaux.ch) une fois approuvé par le Conseil intercommunal.

## **7.2. APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)**

Chaque année, nous vous annonçons que celle qui vient de se terminer était exceptionnelle.

L'année 2024, ne déroge pas à la règle ; elle fut et restera une année unique pour les raisons suivantes :

- 442 personnes de plus nous ont fait confiance et sont accompagnées par nos équipes ;
- Une augmentation d'activité de plus de 9% ;
- Une situation financière saine ;
- La création d'une équipe de spécialistes ;
- Une enquête auprès de tous nos collaboratrice et collaborateurs démontrant que 88% d'entre elles et eux sont soutenus par un management collaboratif ;
- Le développement des compétences de tout notre personnel terrain visant le bien vieillir de nos client.e.s ;
- La poursuite de l'évolution du programme de réadaptation à domicile dans notre région ;
- Le développement des suivis pédopsychiatres auprès de jeunes clients de plus en plus nombreux.

Tout ceci est rendu possible grâce à l'engagement et le professionnalisme de nos collaboratrices, de nos collaborateurs et de nos cadres. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement.

### ***Plan canicule***

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou plusieurs semaines.



En Suisse, l'avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsqu'il prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, ce qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°.

Depuis 2009, l'Etat de Vaud dispose d'un « plan canicule » qui a pour mission de protéger la santé de la population des effets de ces vagues de grandes chaleurs.

Ainsi chaque année, au printemps, le secrétariat communal est appelé à prévoir l'organisation au niveau communal et à mettre en place les structures adéquates. Un feed-back doit être transmis à la Préfecture et à la PCI.

En premier temps, un recensement des personnes à risque est établi de concert avec le CMS d'Oron. Chaque Senior de 75 ans et plus (plus de 160 personnes pour 2024) reçoit ensuite un courrier le renseignant sur le fonctionnement du plan canicule et sur les précautions à prendre ainsi que sur

les modalités à suivre. Un questionnaire est joint pour les personnes vulnérables par lequel elles sont appelées à requérir formellement une demande d'aide en cas de fortes chaleurs.

Depuis quelques années, la procédure d'application sur le terrain s'est considérablement « professionnalisée » et les connaissances ainsi que les compétences exigées en matière de soin et de santé ont contraint la Municipalité à faire appel au soutien de la protection civile régionale pour les visites à domicile.

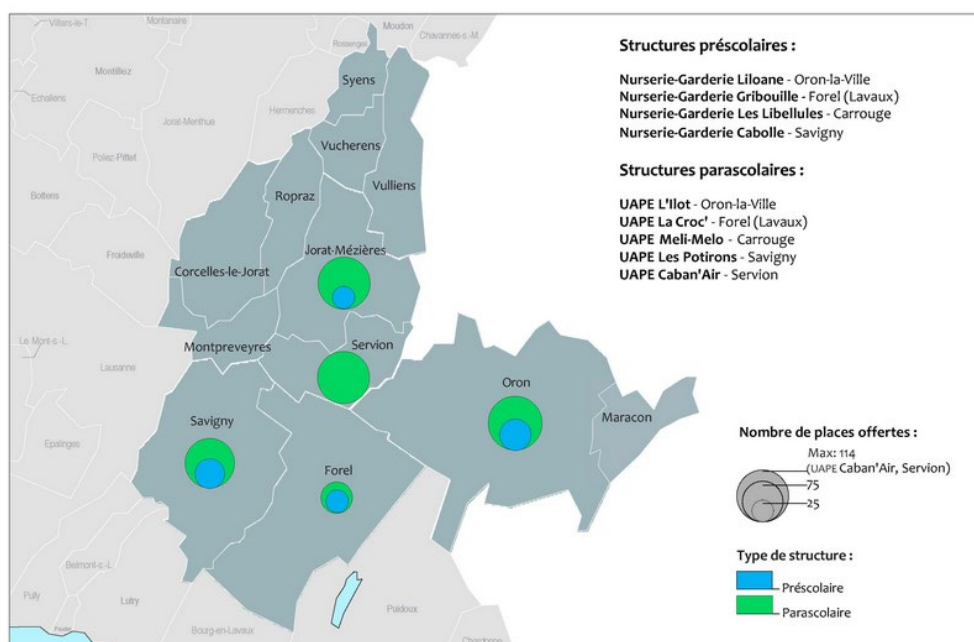
En 2024, le plan canicule n'a pas été activé par le Département de la santé et de l'action sociale.

### Les phases et niveaux du plan canicule

NIVEAUX	DEFINITIONS	MESURES ET MOYENS
Veille	Du 1 <sup>er</sup> juin au 31 août	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conseils partenaires et population</li> <li>➤ Récolte des données 1x/jour</li> </ul>
Mise en garde	Canicule prévue $\geq 3$ jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communiqué de presse</li> <li>➤ Contacts réguliers entre partenaires</li> </ul>
Canicule persistante	Canicule intense et/ou de durée $\geq 3$ jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communiqué de presse</li> <li>➤ Renforcement hotline santé</li> <li>➤ Actions institutionnelles (hôpitaux, soins à domicile, etc.)</li> <li>➤ Visites communautaires</li> </ul>
Canicule sévère Etat de crise	Canicule $\geq 7-10$ jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communiqué de presse</li> <li>➤ Renforcement de la hotline santé</li> <li>➤ Actions institutionnelles</li> <li>➤ Visites communautaires</li> </ul>

## 7.2 Accueil Petite Enfance Région d'Oron

### Communes membres du réseau



## Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque membre. Les communes désignent leur délégué. En 2024, l'assemblée générale est composée de 12 membres.

Le délégué de Servion est M. Yves Boand, Municipal.

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupent deux appartements situés au 1er étage du bâtiment communal du chemin du Centre 6 à Servion, un au rez-de-chaussée et dispose aussi de deux salles dans les combles de ce même bâtiment.

**Au 31 décembre 2024, le Comité de l'Association est composé des membres suivants :**

Communes	Membres	Fonctions
Forel (Lavaux)	Michel Godat	Municipal et Président
Oron	Anne-Cécile Uldry	Municipale et Vice-présidente
Jorat-Mézières	Muriel Prédi	Municipale et membre
Savigny	Christian Aeschlimann	Municipal et membre
Servion	Yves Boand	Municipal et membre
Syens	Isabelle Lorenz	Municipale et membre
	Patricia Grossglauser	Déléguée

## Activités

L'assemblée générale s'est réunie à deux reprises pour des assemblées ordinaires, soit le 14 juin à Montpreveyres et le 4 octobre à Essertes.

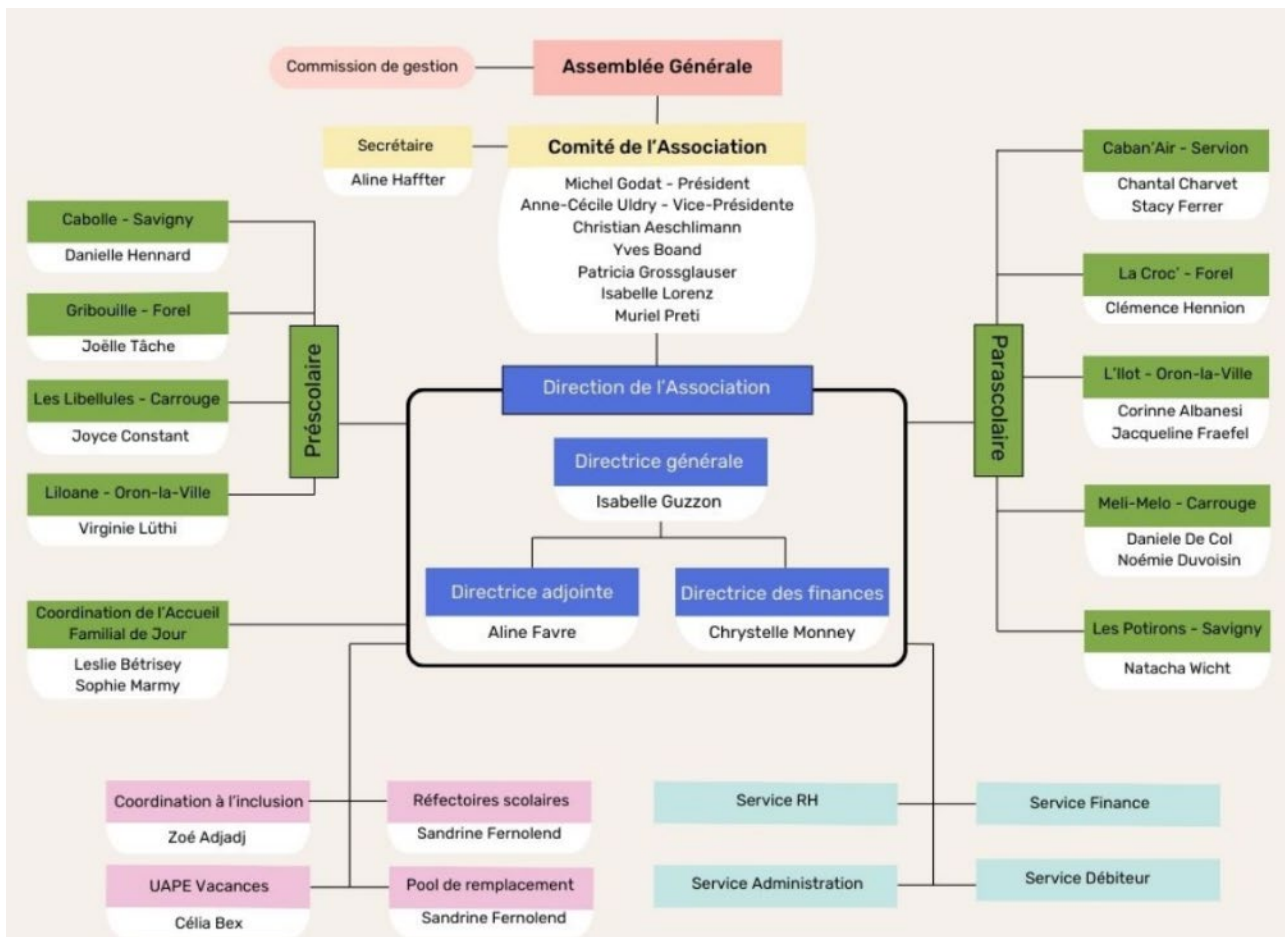
L'assemblée générale a traité et accepté les préavis suivants :

- Comptes 2023 ;
- Budget 2025.

## Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Les frais de fonctionnement du réseau APERO ont coûté aux communes CHF 260.00 par habitant (CHF 230.00 en 2023 - CHF 185.00 en 2022).

Libellé	APERO Budget 2025		APERO Budget 2024		APERO Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures collectives	13'925'238.56	9'390'800.00	12'669'213.00	8'422'400.00	11'619'738.58	8'628'269.52
Accueil familial de jour	3'177'016.07	2'013'600.00	3'069'492.00	1'741'100.00	3 102 026,41	1'990'270.45
Réfectoires	184'780.05	184'780.05	169'824.00	169'824.00	121 490,85	121 490,85
Réseau APERO	1'878'660.00	7'576'514.62	1'802'240.00	7'377'445.00	1'958'842.84	6'062'067.79
	<b>19'165'694.67</b>	<b>19'165'694.67</b>	<b>17'710'769.00</b>	<b>17'710'769.00</b>	<b>16'802'098.61</b>	<b>16'802'098.61</b>



Pour tout complément d'information : [www.reseau-apero.ch](http://www.reseau-apero.ch)

### **Accueil en milieu familial (AMF) pour tous niveaux d'âge**

Aux structures citées précédemment, s'ajoute environ une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes communes affiliées au réseau APERO.

L'accueillante en milieu familial prend en charge des enfants de 0 à 12 ans à son domicile sur la base d'une autorisation officielle, délivrée, in fine, par la Municipalité.

### **Accueil en structure privée**

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 à 5 ans du lundi au vendredi.

## 8 Services industriels

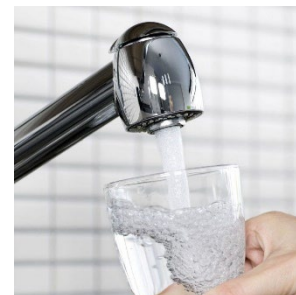
### 8.1 Service des eaux - AIESFE (rapport de gestion 2024)

Le Comité de direction s'est réuni à 9 reprises et le Conseil intercommunal 2 fois.

Les séances se déroulent dans la salle Gustave Roud à Carrouge.

Le Comité directeur est composé de :

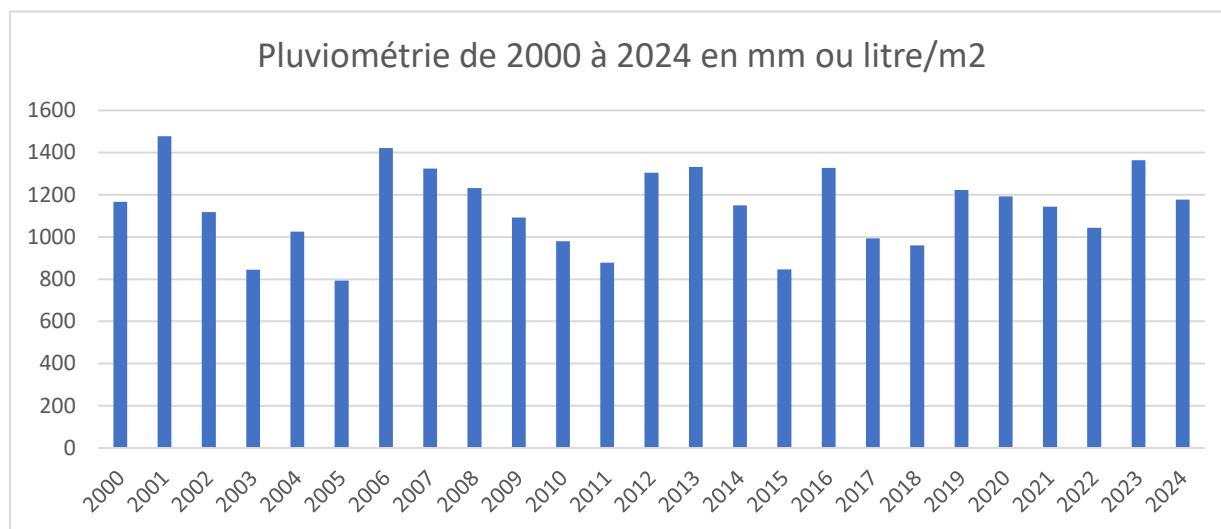
M. Michel Rochat,	Président, Municipal à Jorat-Mézières
M. Olivier Auberson,	Municipal à Servion
M. Thierry Menetrey,	Municipal à Oron
Mme Karine Bonzon,	Secrétaire
M. Serge Delessert,	Boursier



Les précipitations enregistrées pour 2024 sont de 1'177 mm/m<sup>2</sup>.

Pluie en mm ou litre/m<sup>2</sup> :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
154	81	48	64	140	96	81	60	133	124	101	95



**Bilan des précipitations :** La moyenne annuelle s'est maintenue dans la norme. Toutefois, les précipitations ont été plus importantes que d'habitude en janvier, mai et septembre, ce qui a permis d'éviter un déficit hydrique durant l'été.

**Le Conseil a accepté les préavis suivants :**

- Préavis n° 01/2024 – Rapport de gestion sur les comptes
- Préavis n° 02/2024 – Budget 2025.

### Surveillance du réseau d'eau :

Durant l'année 2024, le fontainier, est intervenu sur plusieurs fuites, principalement à Servion. Au total, 13 fuites ont été localisées et réparées sur le réseau public et 4 interventions ont eu lieu chez des particuliers.

Par ailleurs, l'ensemble des auto-contrôles planifiés a été réalisé conformément aux exigences et la qualité de l'eau distribuée est restée conforme aux normes en vigueur tout au long de l'année.

### Les travaux suivants ont également été menés à bien :

#### Remplacement de la conduite à la route de Mollie Margot (préavis n° 02/2023) :

L'ensemble des travaux sont fait. Un prolongement de la conduite a été réalisé jusqu'au cimetière de Les Cullayes.

#### Liaison entre les réseaux de Montpreveyres et Les Cullayes (préavis n° 01/2022) :

L'avancement des travaux de liaison est le suivant :

- Montpreveyres : l'ensemble des travaux concernant la partie située sur la commune de Montpreveyres est achevé.
- Traversée de la route de Berne : la traversée de la route de Berne par forage dirigé s'est déroulée avec succès.
- Conduite route de Berne - La Bressonne : La pose de la conduite entre la route de Berne et La Bressonne est également terminée.
- Remontée sur Les Cullayes : la conduite a été posée jusqu'à l'entrée du village de Les Cullayes.
- Chambre coupe-pression : la construction de la chambre coupe-pression est en cours de réalisation.

Il est important de souligner que les conditions météorologiques défavorables ont eu un impact négatif sur la durée globale des travaux.

L'assainissement de 3 captages a été réalisé.

Ci-après, les quantités d'eau vendues aux différents villages :

Essertes	21'648 m <sup>3</sup>
<b>Servion</b>	<b>125'853 m<sup>3</sup></b>
Ferlens	17'412 m <sup>3</sup>
<u>Auboranges</u>	<u>24'240 m<sup>3</sup></u>
Total	189'153 m <sup>3</sup>

Sur les 189'153 m<sup>3</sup> vendu, l'association a acheté 50'500 m<sup>3</sup> à l'AIEJ pour un montant de CHF 80'800.-

Le montant de la vente d'eau aux abonnés est de CHF 498'120.30.

Le total des charges pour l'année est de CHF 600'138.30 avec un excédent de revenu de CHF 1'002.-

L'équilibre des comptes et l'excédent de revenu indiquent une bonne gestion des coûts au sein de l'association.

## 8.2 Service des eaux - AIEJ (rapport de gestion 2024)

Le Comité Directeur s'est réuni à 8 reprises en 2024.

5 séances lors du premier semestre et 3 au second. Elles se déroulent en principe dans la salle Gustave Roux à Carrouge.

Le comité directeur est composé des mêmes personnes qu'en 2023, soit :

M. Jean-Marc Genton, Président, Forel (Lavaux)  
M. Stéphane Porchet, vice-Président, Ropraz  
M. Olivier Auberson, Servion, AIESFE  
M. Benjamin Borlat, Corcelles-le-Jorat  
M. Gary Cherpillod, Vulliens  
M. Urbain Cherpillod, Vucherens  
M. Claude Kung, Montpreveyres  
M. Michel Rochat, Jorat-Mézières  
M. Jean-Christophe Schwaab, Bourg-en-Lavaux

En plus des séances de CODIR, une délégation, composée de MM. Stéphane Porchet et Jean-Marc Genton, participent avec les délégués des Communes de Montpreveyres et Pully au projet de la Montagne du Château. Ces travaux ont pris du retard suite à des imprévus qui ont généré des augmentations de coûts principalement pour la commune de Montpreveyres.

Le plan directeur de distribution de l'eau de notre association est toujours en phase de construction. M Samuel Grossenbacher, du bureau d'ingénieur Herter & Wiesmann dirige les travaux. Les représentants du CD sont : MM. Stéphane Porchet, Michel Rochat, Claude Kung et Jean-Marc Genton.

### **Achat d'eau à la ville de Lausanne :**

Nos achats d'eau au SI de Lausanne sont peu importants. Ils représentent 68'866 m<sup>3</sup>, contre 176'291 m<sup>3</sup> en 2023 et 248'783 m<sup>3</sup> en 2022, ceci est dû à la pluviométrie qui a été particulièrement abondante en 2024.

### **Achat et vente d'eau aux communes de l'AIEJ :**

L'AIEJ a acheté 220'531 m<sup>3</sup> d'eau aux communes de l'association. 58% de cette eau a été valorisée par la vente aux communes dans le besoin et le solde à la commune de Pully. Au 31 décembre 2024, nos échanges d'eau avec la Commune de Pully représentent un montant de CHF 80'238.- en notre faveur. Un acompte de CHF 40'000.- leur a été demandé.

### **Installations AIEJ :**

Suite à une inspection de nos installations par l'entreprise Rittmeyer, il s'est avéré plusieurs constatations. Si l'état général est satisfaisant, un certain nombre d'appareillage fonctionnent mais sont obsolètes (plus de rechange disponible). Pour assurer la disponibilité de notre installation et éviter de possible pannes coûteuses et le dérangement important de la gestion du réseau d'eau, Rittmeyer nous a recommandé certains travaux comme le remplacement des automates de pompes dans 4 ouvrages et la mise à niveau de certains matériels du poste de commande à Mézières, soit le remplacement du processeur RIFLEX M1 permettant le traitement de toutes les données du réseau

et le remplacement de l'alimentation de secours. Ces travaux ont été acceptés par le Comité directeur, ces travaux sont réalisés sur 2024 et 2025.

#### **Comptabilité 2024 :**

Les comptes 2024 sont équilibrés. Ils se soldent avec une mise à un fonds de renouvellement installations et réseau de CHF 42'443.99.

Ce résultat est principalement dû à la diminution de la charge des surveillants et à la valorisation de l'achat d'eau de nos communes aux communes dans le besoin.

#### **Visite des installations :**

Le 9 novembre, une visite des installations de l'AIEJ s'est déroulée sur les communes de Montpreveyres, Ropraz et Jorat-Mézières. Elle a réuni les membres du conseil intercommunal, du comité directeur et des employés. C'était l'occasion pour tout un chacun de voir sur le terrain la complexité d'une partie du réseau de l'AIEJ. Cette visite s'est terminée à la salle du Tilleul, par un apéritif offert par la commune de Montpreveyres que nous remercions et une fondue de Corcelles-le-Jorat.

#### **Personnel :**

Le secrétariat du Comité Directeur est assuré par Mme Maud Pfister et la bourse par M. Serge Delessert.

En ce qui concerne la surveillance du réseau celui-ci est assuré par MM. Didier Aguet et Jean-Marc Genton.

En conclusion, le Comité Directeur tient à remercier l'ensemble du personnel de l'AIEJ et toutes les personnes qui œuvrent à la bonne marche de l'AIEJ.

Au nom du comité directeur de l'AIEJ - M. Jean-Marc Genton - Président du Comité Directeur AIEJ.

### **8.3 Télé-réseau communal**



Dans le cadre d'un projet de grande envergure initié par les SiL, la Municipalité a été informée d'une proposition de rachat du télé-réseau de Servion. Après avoir décidé de donner suite à cette opportunité, des discussions menées en 2023 ont abouti à un accord satisfaisant pour toutes les parties, concrétisé par la vente au printemps 2024.

Depuis lors, le télé-réseau desservant Servion, Ferlens et Mézières a été transféré à l'entreprise Sunrise, qui s'est engagée à entretenir et moderniser les infrastructures, garantissant ainsi une connexion de haute qualité aux usagers.

### **8.4 Service du gaz**

La commune est desservie en gaz par la société Holdigaz Prestations SA.

Les propriétaires qui souhaitent raccorder leurs bâtiments au réseau du gaz peuvent prendre contact avec elle pour demander une offre.

## 9 Informatique et cybersécurité

Pour donner suite à des attaques informatiques dans diverses communes du canton courant 2021, la Municipalité a entrepris de grands travaux afin de satisfaire aux exigences les plus hautes en matière de sécurité informatique.

C'est donc tout naturellement que notre commune s'est décidée à obtenir le label CyberSafe décerné par l'Association Suisse pour le Label de Cybersécurité, certification obtenue en décembre 2022. Cette certification a été renouvelée avec succès fin 2024. Elle sera valable pour les deux prochaines années.



La Municipalité œuvre constamment et activement afin de rester à un haut niveau de sécurité et de satisfaire les contraintes liées à ce label.

Afin d'améliorer la communication de la commune avec ses habitants, deux changements majeurs ont été réalisés :

- 1) Le site internet de la commune a été entièrement refondu pour offrir une nouvelle expérience au public et garantir une communication optimale.
- 2) Une application « iNotis » a été mise en place afin d'informer la population sur les interventions, manifestations et actualités. Elle assure un canal de communication permanent entre la commune et ses habitants.

## 10 Pénurie Énergétique

L'année 2022 a marqué un tournant crucial en matière d'approvisionnement énergétique, en raison de la guerre en Ukraine. Toute l'Europe a dû réagir rapidement face à la pénurie de ressources telles que le gaz et le pétrole. En réponse, la Suisse a élaboré un plan d'urgence pour faire face à une éventuelle crise énergétique.

Bien que la situation reste délicate, la sécurité énergétique du pays a été préservée jusqu'à présent, évitant ainsi la mise en œuvre des plans prévus en cas de pénurie.

Pour information, en cas de nécessité, le Point de Rencontre d'Urgence (PRU) sera installé à la grande salle de Les Cullayes, conformément à un plan prédéfini. En cas de coupure de courant, une génératrice de 30 kVA assurera l'autonomie complète du fonctionnement de la grande salle.

## 11 Biodiversité, Energie et Climat

En matière de biodiversité, notre territoire communal doit refléter la volonté de la Municipalité et de ces habitants pour le respect de la nature et de la faune.

Afin de donner une vision d'avenir pour notre commune en matière de climat et d'énergie, la Municipalité a démarré fin 2022 le **Plan Energie et Climat Communal**, autrement dit le PECC sous la direction du bureau d'ingénierie de Mme Annick Gilliéron.

En 2024, diverses réunions ont eu lieu et la Municipalité peut résumer la situation comme suit :



### **Actions transversales**

- Organisation d'un marché villageois avec vente produits saisonniers ou d'artisanat local au cœur de Servion (deux éditions) ;
- Suivi d'une formation sur la protection sur le patrimoine arboré par le Municipal en charge ;
- Élaboration d'un projet de règlement définissant la composition, le rôle et le fonctionnement d'une commission consultative « Energie, climat et durabilité » ; Formation de la commission et première rencontre avec le Municipal en charge ;
- Élaboration d'un projet de règlement communal du Fond sur les énergies renouvelables et le développement durable et transmission au canton pour examen ; Après son approbation par le Conseil communal, ce premier permettra de mettre en place une offre de subvention à destination de la population.
- Élaboration d'un projet de catalogue de subvention ;

### **Actions « Energie et Mobilité »**

- Réalisation de 4 expertises CECB+ sur le Vieux Collège à Servion, la salle communale de Les Cullayes, les deux bâtiments qui accueillent l'ancienne Poste et la boulangerie à Servion (Centre 4 et 6) ;
- Réalisation de travaux de remplacement de fenêtres de deux bâtiments communaux (voir préavis n° 03-24) ;
- Demande d'un crédit au conseil communal pour l'étude de la revalorisation patrimoniale de la Chapelle à Servion (préavis n° 14-24), qui comprend notamment l'assainissement énergétique de l'édifice ;
- Lancement d'une étude de rénovation/assainissement du bâtiment « La Ferme » dans le but d'aboutir à une demande de crédit de réalisation en 2026.
- Lancement/Réalisation d'une étude d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bassins de la station d'épuration (STEP), dont l'énergie pourrait être autoconsommée sur place pour les besoins de fonctionnement de l'ouvrage.
- Approbation d'un crédit de réalisation et d'un crédit d'étude par le conseil communal pour la création d'un trottoir de 590 m le long de la route de Les Cullayes et de la Scierie jusqu'au Zoo à Servion, respectivement pour l'étude de réfection routière du chemin du Clos-Joli et de la route du Vieux-Collège à Servion ; cette dernière inclura des réflexions pour renforcer les aspects sécuritaires (liés en particulier à la mobilité douce) et renforcer la biodiversité.

### **Actions d'adaptation aux changements climatiques**

- Réalisation de l'inventaire sur les arbres remarquables ;
- Réalisation de la phase 1 du programme commune ouVerte de Pronatura à savoir l'inventaire des valeurs écologiques du territoire communal ;
- Mesures d'entretien de l'étang du Parimbot (voir préavis n° 04-23).

## **Conclusion**

### **Le mot de la Municipalité :**

Ce rapport relate l'essentiel des travaux et des décisions prises par la Municipalité durant l'année 2024. Il n'est de loin pas exhaustif et ne retrace volontairement pas en détail les innombrables activités journalières nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

La Municipalité se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

Considérant ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **le Conseil communal de Servion**

- vu le préavis n° 01-2025 du 19 mai 2025 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

### **dans sa séance du 23 juin 2025, décide**

- d'approuver les comptes 2024 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
- d'approuver la gestion relative à l'exercice 2024 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

  
Le Syndic  
Jérôme Oberson



  
Le Secrétaire  
Christophe Chaillet

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité du 19 mai 2025.

Municipal responsable : Monsieur Jérôme Oberson, Syndic.